

les échos de Villeneuve

Le magazine de Villeneuve-en-Retz

N° 005 / mai 2017



► *dossier*

Activités pour les jeunes et moins jeunes



Le mot du maire



Mesdames, Messieurs,

Le printemps et les beaux jours arrivant, ils annoncent l'ouverture de la saison estivale. Et comme chaque année, le musée lance officiellement les festivités. Durant toute la saison, un bon nombre d'animations sont organisées, par les associations, les comités des fêtes, les clubs de sports, l'office de tourisme, la municipalité, etc...

Ce bulletin vous informe des manifestations, animations et activités qui se dérouleront durant toute la période du printemps et de l'été. Merci à vous toutes et tous pour votre implication bénévole afin que notre commune reste attrayante avec des animations de qualité pour la population Villerezienne, ainsi que pour nos touristes.

Durant vos vacances, plus propices à la flânerie, prenez le temps, amenez votre famille, vos amis découvrir ou redécouvrir ce fabuleux écrin de verdure que nous avons devant notre porte : « le marais ». Vous y découvrirez des paysages sublimes, une faune et une flore absolument merveilleuses. Si vous ne savez pas par où commencer, poussez la porte du Musée, vous y trouverez l'association « Nature à tire d'ailes » et laissez-vous guider.

Nouveauté pour cet été : La municipalité organisera avec le soutien de son service jeunesse, 3 chantiers d'été jeunes. Ils auront lieu la dernière semaine de juillet et d'août. Il y aura un chantier maçonnerie, un chantier peinture et un chantier menuiserie. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Florence BERTHELOT du service jeunesse de la mairie. D'avance, je remercie très chaleureusement le service jeunesse de la ville pour son implication et tous les jeunes qui vont s'investir.

Je vous souhaite une bonne lecture et pour un peu plus tard dans la saison, de bonnes vacances, un bon repos et surtout prudence sur les routes.

Alain DURRENS
Maire de VILLENEUVE-EN-RETZ

Sommaire

-  Vivre à Villeneuve-en-Retz
-  Dossier
-  Rétrospective
-  Vie associative
-  Culture et Patrimoine
-  Environnement
-  Informations diverses

Les échos de Villeneuve - Bulletin Municipal de la commune de Villeneuve-en-Retz

Quadrimestriel - deuxième quadrimestriel 2017 - Edité à 3000 exemplaires.

Mairie de Villeneuve-en-Retz - Place de la Mairie - Bourgneuf-en-Retz - 44580 Villeneuve-en-Retz - Tél : 02 40 21 40 07.

Directeur de Publication : Alain Durrens - **Directeur adjoint de publication :** Yannick Chiron - **Rédaction :** Commission Communication - **Couverture :** Vincent Ducarne - **Correctrice :** Marie-Claude Héroult - **Conception et impression :** Atout Communication - Villeneuve-en-Retz - **Distribution :** Herbauges distribution.

Les informations et photos destinées à être publiées dans le bulletin du troisième quadrimestriel 2017 doivent impérativement nous parvenir avant le 16 juin 2017 - mail : mairie.villeneuve@villeneuvenretz.fr

TRAVAUX BOURGNEUF

Maison de santé - Centre-bourg

Les travaux du Pôle Médical sont maintenant bien avancés, puisqu'ils en sont au second œuvre. La livraison quant à elle étant toujours prévue pour la rentrée de septembre prochain.



Rénovation ancienne Gendarmerie

L'analyse des offres a pris plus de temps que prévu. À l'heure actuelle il n'est pas possible de prévoir la date de début des travaux. La municipalité espère simplement que l'ensemble des citoyens et associations pourront en disposer pour janvier 2018.

Rénovation et extension de la Mairie

Une étude de faisabilité a été réalisée par Sandra TROFFIGUE, architecte DPLG. Des réunions avec le groupe de travail sont en cours pour analyser les besoins. Cela débouchera ensuite sur le choix d'un maître d'œuvre pour assurer le suivi de cette opération. Après celui-ci, le dossier des consultations sera lancé. Le début des travaux est prévu pour le dernier trimestre 2017.

Assainissement

Après 18 semaines de travaux, la réhabilitation du réseau d'assainissement est maintenant terminée. Cela n'est plus qu'un souvenir. La route de Machecoul a été rendue à la circulation. La municipalité tient à féliciter l'entreprise Loire Travaux Publics Environnement pour son excellent travail malgré des conditions météo pas toujours clémentes cette année.

MODIFICATION DES ADRESSES POSTALES

Comme prévu, la création de la commune de Villeneuve-en-Retz, en janvier 2016, a eu pour conséquence une incohérence d'un certain nombre d'adresses postales de la commune nouvelle (doublons dans les noms de rue ou de lieu-dit – adresses prêtant à confusion). Par ailleurs, de nombreuses habitations ne possédaient pas une adresse complète (absence de numérotation ou numérotation incohérente – absence de nom de rue).

Après recensement, les élus, en liaison avec les services de La Poste, ont élaboré une nouvelle configuration afin de remédier à toutes les anomalies. Le choix a été fait de modifier le nom de rue, ou la numérotation, dans les lieux où le nombre de foyers impactés par cette opération, était moins important.

C'est ainsi qu'au total 301 foyers vont avoir une nouvelle adresse postale qui se traduit par un ou plusieurs des changements suivants : soit une attribution ou modification de la numérotation, soit une attribution ou modification du nom de rue.



Le résultat de cette opération a permis d'apporter les mesures correctives suivantes :

- Attribution d'un numéro et d'un nom de lieu/rue pour 3 habitations ;
- Attribution d'un numéro et modification du nom de lieu/rue pour 42 habitations ;
- Modification du numéro et du nom de lieu/rue pour 40 habitations ;
- Attribution d'un numéro pour 112 habitations ;
- Modification du numéro pour 53 habitations ;
- Modification du nom de lieu/rue pour 51 habitations ;

Chaque foyer concerné est avisé individuellement par le préposé de La Poste lors d'une remise commentée. À cette occasion, il est remis un courrier de la mairie comportant la nouvelle adresse et une documentation informant des démarches à effectuer.



TRAVAUX FRESNAY

WC public

Depuis la construction de la boulangerie, il n'y avait plus de toilettes publiques à proximité de la place de l'église. La municipalité a donc décidé d'y remédier. C'est ainsi que depuis début avril de nouvelles toilettes automatiques ont été installées.



Panneaux photovoltaïques salle des fêtes

La 1ère réunion de lancement des travaux a eu lieu le 27 mars. Il s'agit de remplacer toute la toiture côté sud par des panneaux photovoltaïques. Ces travaux consistent à rendre la commune de plus en plus autonome en énergie. Cette énergie renouvelable est revendue à l'opérateur ERDF/ENEDIS. Ainsi, le projet est entièrement autofinancé par la production électrique.

Réhabilitation du Théâtre

Le maître d'œuvre a été retenu. Il s'agit de Sandra TROFFIGUE, architecte DPLG. Des réunions avec le groupe de travail pour analyser les besoins sont en cours. Cela va déboucher sur plusieurs esquisses. Après avoir fait son choix, le dossier des consultations sera lancé. Le début des travaux est prévu pour le dernier trimestre 2017, pour une inauguration en fin d'été 2018.

BUDGET

Quels sont les faits marquants pour le premier compte administratif de Villeneuve-en-Retz ?

Villeneuve-en-Retz clôture son premier exercice ! Au vote du budget 2016 nous nous étions fixés plusieurs objectifs :

- Maintenir les charges à équivalence des budgets de Fresnay et Bourgneuf consolidés.
- Dégager une épargne brute supérieure à 1 000 000 € pour mener une politique d'autofinancement importante sur l'ensemble de la commune.
- Préserver nos ressources dans un contexte incertain et un manque de lisibilité sur certaines dotations de l'état.

Pour une première année, les objectifs sont atteints, voire très largement dépassés.

Les charges de fonctionnement évoluent seulement de 0.9 % pour s'élever à 2 683 667 €. Pour 2017, le maintien des charges reste une priorité. Cependant elles devraient évoluer pour les raisons suivantes : La municipalité souhaite investir sur plusieurs études pour mener des investissements (2018-2019) et certaines charges ne sont plus imputables sur le budget d'investissement. Pour terminer, les moyens en personnel seront maintenus afin de préserver les différents services (technique, entretien, enfance, jeunesse, école, administratif...).

L'épargne brute est de 1 396 178 €. Le deuxième objectif est donc largement dépassé et ce résultat est en partie lié à la fusion de nos communes. Les recettes sont supérieures grâce au maintien de nos dotations et des contributions perçues plus importantes. Pour 2017, les recettes devraient être inférieures mais nous ferons le nécessaire pour dégager une épargne importante.

Pour conclure sur le premier budget de fonctionnement de Villeneuve-en-Retz, l'implication des agents et de tous les élus de Villeneuve a permis d'atteindre les objectifs et il faut les en remercier.

Quelle politique d'investissement pour Villeneuve avec des subventions en diminution ?

Depuis plus de 2 ans, il faut reconnaître qu'il est difficile d'obtenir des soutiens sur nos gros projets d'investissement. Pour exemple, la maison de santé et le terrain synthétique, deux projets phares de l'année 2016, sont réalisés quasiment sans soutien externe. Face à cette situation, l'équipe municipale a su rebondir et s'impliquer pour trouver et saisir les opportunités de financements sur les principaux projets 2017 (voir page ci-contre).

Cependant la décision d'investir ne doit pas être systématiquement conditionnée à des soutiens externes. En 2017, le budget d'investissement s'élève ainsi à 4 108 074 € et celui de fonctionnement à 3 827 176 €.

Les principaux projets de l'année 2017 :

✓ La réhabilitation et l'extension de la Mairie :

Soucieux de vouloir réunir une équipe administrative plus importante suite à la création de la commune nouvelle, nous étudions actuellement la possibilité de réhabilitation et d'extension de la maison bourgeoise située place de la Mairie. Outre l'intérêt patrimonial de l'opération, ce projet permettra aux administrés d'avoir une meilleure qualité de service.

Coût prévisionnel des travaux : 537 250 € HT



✓ La réhabilitation et l'extension du théâtre :

Afin de développer son offre culturelle et devant faire face à des exigences de modernisation d'un bâtiment vieillissant, la municipalité a validé cette opération. Celle-ci devrait débiter en septembre 2017.

Coût estimatif des travaux : 523 070 € HT



✓ Réaménagement de l'ancienne gendarmerie en locaux associatifs :

Suite à la démolition de la partie habitation de l'ancienne gendarmerie et son remplacement par une maison de santé, la municipalité a jugé opportun de décider de la réhabilitation de la partie administrative de l'ancienne gendarmerie en locaux associatifs : 3 salles seront ainsi disponibles ; deux de 45 m² et une de 90 m².

Coût estimatif des travaux : 230 887 € HT



✓ Aménagement de la rue des moines et de la rue du château gaillard :

Après un programme voirie marqué par des aménagements sécuritaires sur 3 rues de Fresnay (rue de Retz, rue du champ de foire et rue des chaumes), le programme 2017 sera ciblé sur le centre-bourg de Bourgneuf avec un aménagement sécuritaire de la rue des moines (musée) et de la rue du château gaillard (jusqu'à la maison de santé). Ces aménagements prendront donc en compte l'aménagement du carrefour où se situe le feu tricolore ainsi que l'effacement des réseaux aériens électriques, téléphoniques et d'éclairage public.

Coût estimatif des travaux : 350 000 € HT

✓ La pose d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la salle polyvalente de Fresnay

Après 2 années de parcours administratif, la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) a définitivement adopté le projet photovoltaïque sur la toiture de la salle polyvalente de Fresnay. Les travaux devraient débiter cet été pour une réception en septembre 2017. La puissance installée, de 176 Kwc, permettra à la commune d'effectuer un geste environnemental équivalent à :



| | |
|-----------------------------------------------------|--------------------------|
| Equivalent nombre de foyers alimentés | 77 foyers / an |
| Emissions CO2 évitées | 91.44 tonnes / an |
| Equivalent en kms d'une voiture particulière | 519 540 kms / an |

CARTE D'IDENTITÉ

Modernisation de la délivrance des cartes d'identité

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques.

Je gagne du temps

Il est maintenant possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol.

Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier.



Je choisis ma mairie

Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Il n'est plus nécessaire de déposer votre dossier dans votre commune.



À proximité de Villeneuve-en-Retz, les communes équipées sont : **Sainte-Pazanne** et **Pornic**



Attention toutefois, le dépôt de votre demande et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie. Il faut compter au minimum une semaine entre le dépôt de votre dossier complet et la mise à disposition de votre titre. Le délai peut être plus long à l'approche des vacances par exemple.

J'ai un titre d'identité sécurisé

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre.



En résumé, mode d'emploi.

- 1 - Je vais sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés "<https://ants.gouv.fr/>" pour réaliser ma pré-demande de carte nationale d'identité ;
- 2 - Je m'identifie sur France Connect ou je me crée un compte ;
- 3 - Je remplis le formulaire en ligne ;
- 4 - Je note bien le numéro de dossier car j'en aurai besoin en mairie ;
- 5 - Je rassemble les pièces de mon dossier ;
- 6 - Je me rends dans la mairie de mon choix équipée du dispositif de recueil ;
- 7 - Je donne mon numéro de dossier et le complète avec mes empreintes digitales ;
- 8 - Lorsque ma carte est disponible, je reçois un SMS ;
- 9 - Je vais la retirer à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande.

VOLONTAIRE OU PAS ?

Depuis quelques semaines, des personnes peu scrupuleuses avec Dame Nature ont entrepris de faire du nettoyage sur les berges de nos magnifiques étangs. Et quel nettoyage ! (voir photos)



Il s'agit tout simplement là de vandalisme et de bêtise humaine. Ces personnes-là sont irrespectueuses envers notre nature.

De tels agissements sont honteux, inadmissibles et ternissent l'image de notre belle commune. Il a été décidé de porter plainte et de demander également à la Gendarmerie, ainsi qu'à la Police Municipale, de faire des visites inopinées sur les lieux et de verbaliser.

Alain DURRENS, Maire de Villeneuve-en-Retz



Horaires d'ouverture des mairies de Villeneuve-en-Retz

| | Fresnay-en-Retz | | Bourgneuf-en-Retz | |
|-----------------|------------------------------------------------------|---------------|----------------------------------------------------|---------------|
| | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi |
| Lundi | 08h30 à 12h30 | Fermée | 08h30 à 12h30 | 13h30 à 16h30 |
| Mardi | 08h30 à 12h30 | 14h00 à 17h00 | 08h30 à 12h30 | 13h30 à 16h30 |
| Mercredi | 08h30 à 12h30 | 14h00 à 17h00 | 08h30 à 12h30 | 13h30 à 16h30 |
| Judi | 08h30 à 12h30 | 14h00 à 17h00 | 08h30 à 12h30 | Fermée |
| Vendredi | 08h30 à 12h30 | 14h00 à 17h00 | 08h30 à 12h30 | 13h30 à 16h30 |
| Samedi | Ouvert uniquement semaines impaires 09h00 à 11h45 | Fermée | Ouvert uniquement semaines paires 09h00 à 11h45 | Fermée |

Attention : Mairie de Bourgneuf-en-Retz : les services urbanisme et police municipale sont ouverts au public uniquement le matin.

Horaires des déchetteries de Bourgneuf-en-Retz et de Machecoul

| Déchetteries | Adresse | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|-------------------|----------------------|--------------------------------|---------------|--------------------------------|-------|--------------------------------|--------------------------------|
| Bourgneuf-en-Retz | Z.A. Les Jaunins | 09h00 à 11h50 | 13h30 à 17h20 | 13h30 à 17h20 | | 09h00 à 11h50 | 13h30 à 17h20 |
| Machecoul | Z.I. de La Seiglerie | 09h00 à 12h20 14h00 à 17h50 | 09h00 à 12h20 | 09h00 à 12h20 14h00 à 17h50 | | 09h00 à 12h20 14h00 à 17h50 | 09h00 à 12h20 14h00 à 17h50 |

Horaires des permanences - Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

| BUREAU 1 | | | | | | Mise à jour : SL/03/03/2017 |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Organismes | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | |
| M.S.A. : 02.40.41.39.27 | | | | 9h à 17h sur rdv | | |
| C.I.C.A.S. (AGIRC - ARRCO) : 0820.200.189 | 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois sur rdv (si besoin 1er et/ou 3 ^{ème}) | | | | | |
| C.A.R.S.A.T. (service retraite) : 3960 / 09.71.10.39.60 | | 3 ^{ème} du mois sur rdv (à partir de mars 2017) | | | | |
| BUREAU 2 | | | | | | |
| Organismes | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | |
| A.D.I.L. : 02.40.89.30.15 | | | | 3 ^{ème} du mois 9h à 10h45 | | |
| Armée de Terre : 02.28.24.20.40 | | | 3 ^{ème} du mois de 13h30 à 17h | | | |
| CAP EMPLOI : 02.40.08.66.08 | 9h à 17h sur rdv | 9h à 17h sur rdv | | | | |
| C.A.R.A.C. : 09.69.32.50.50 | | | | | 1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois sur rdv | |
| C.F.D.T. (Union Locale) : 07.86.46.82.05 | 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois de 17h45 à 19h | | | | | |
| S.P.I.P. : 02.72.20.53.00 | | | 4 ^{ème} du mois de 9h à 17h | | 4 ^{ème} du mois 9h à 17h | |
| BUREAU 3 | | | | | | |
| Organismes | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | |
| C.G.T. : 02.40.84.34.89 | | | 3 ^{ème} du mois de 16h à 19h | | | |
| C.L.C.V. (Consommation Logement Cadre de Vie) : 02.51.72.00.19 | | 14h15 à 16h30 sur rdv | | | | |
| C.A.R.S.A.T (service social) : 3960 | | 9h à 17h sur rdv | | 9h à 17h sur rdv | | |
| C.A.R.S.A.T. (service retraite) : 3960 / 09.71.10.39.60 | 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois sur rdv | | | | | |

PANNEAU LUMINEUX

Depuis début mars, un nouveau panneau lumineux est installé dans le bourg de Fresnay au niveau de la boulangerie. Les informations de la commune sont ainsi visibles du public à la fois dans le bourg de Bourgneuf et celui de Fresnay. Les associations souhaitant faire connaître une manifestation peuvent remplir une demande (document en téléchargement sur le Site) et l'adresser à la mairie.



LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ)

Les membres du Conseil municipal jeunes élus au cours de la deuxième semaine de décembre 2016 à raison de deux représentants par école, ont été présentés à l'ensemble du conseil municipal adulte le mardi 13 décembre 2016 par le maire de Villeneuve-en-Retz, Alain DURRENS.

À cette occasion, une écharpe tricolore et une mallette à l'effigie de Villeneuve-en-Retz, ont été remises à chaque conseiller(ère) du CMJ par le maire délégué de Fresnay, Jean-Bernard FERRER.



C'est ainsi que les jeunes suivants, et de gauche à droite, ont été élus pour former le nouveau CMJ : Mathyas BERNET (CM2), Simon CHIFFOLEAU (CM1), Tristan GAUDICHON (CM2), Lilian BOUTET (CM1), Swann AVERTY (CM1), Charlyse CLAPIER (CM2), Jimmy GUIBET-CAFFREY (CM1), Justine CHAUVIN (CM2), Bertille MASSON (CM2), Léa DELAVAU (CM2) et Emy BOIVEAU (CM1)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

| | |
|---------------|------------------------|
| 8. nov 2016 | JONEAU Maëlie |
| 12. nov 2016 | LOQUAI Armel |
| 20. nov 2016 | LE LAY MALGORN Leïla |
| 21. nov 2016 | GUILLEUX Ruben |
| 23. nov 2016 | BARBARY BONFILS Eliott |
| 21. janv 2017 | LÉGER Emma |
| 28. janv 2017 | GUILLEMOT Mya |
| 13. févr 2017 | LAMIS Maëlys |
| 19. févr 2017 | PICHOT Annaëlle |
| 20. févr 2017 | GODIN PILORZE Elaïa |
| 1. mars 2017 | LEFEUVRE Amandine |

DÉCÈS

| | |
|------------|--------------------------------------|
| 25/11/2016 | ARMANGE Marcelle veuve ROUSSEAU |
| 26/11/2016 | PÉRAUD Marie veuve GRAVOUEILLE |
| 03/12/2016 | HÉRISSÉ Pierre |
| 08/12/2016 | MEUNIER Louise veuve ZONCA |
| 11/12/2016 | GUILBAUD Marie veuve MORIN |
| 17/12/2016 | LUSSEAU Henri |
| 19/12/2016 | DEFIABANIS Hélène |
| 23/12/2016 | PIERARD Jean-André |
| 31/12/2016 | LAÿ André Emile |
| 03/01/2017 | COCHARD Alain |
| 05/01/2017 | BOURRIAUD Solange veuve IMBERT |
| 08/01/2017 | DAMRY Jacqueline veuve BOURDAIS |
| 09/01/2017 | AVERTY Fernande veuve MASSON |
| 20/01/2017 | HUCHET Joseph |
| 20/01/2017 | ORIEUX Irène veuve BLANCONNIER |
| 21/01/2017 | VIGNERON Serge |
| 24/01/2017 | LEGENTILHOMME Martine épouse LAMBERT |
| 27/01/2017 | NICOLAS Claudette épouse LEMOINE |
| 03/02/2017 | LE GAL Joseph |
| 05/02/2017 | BLANCHARD Camille |
| 05/02/2017 | VIALLE Gilbert |
| 10/02/2017 | GUILLEMÉ Jean |
| 19/02/2017 | BOUTET Hyacinthe |



BREVES DU CONSEIL

Ci-après un extrait des principales décisions du Conseil Municipal lors des 3 dernières séances du 17 février, du 7 mars et du 29 mars derniers. A toutes fins utiles, il est rappelé que les comptes rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur les sites internet des 2 communes.

Conseil Municipal du 17 février 2017

Marchés de maîtrise d'œuvre

Deux importants projets pour notre commune vont bientôt démarrer en réalisation : la réhabilitation des locaux de l'ancienne gendarmerie en locaux associatifs et la rénovation du théâtre de Fresnay. Afin que les plannings de réalisation puissent être respectés, il est important de pouvoir signer sans attendre et conformément aux délibérations antérieures prises sur ces sujets, les différents marchés, qu'ils soient de maîtrise d'œuvre ou de travaux.

Pour information, le projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie est budgétisé pour un montant maximum de 327 000€TTC, et celui du théâtre pour un montant de 550 000€TTC.

Subventions aux associations

Ce conseil a été l'occasion de voter les subventions que la Municipalité octroie aux différentes associations qui en font la demande. La liste exhaustive des subventions étant trop conséquente pour être intégrée dans cette édition, nous rappelons qu'elle est consultable en Mairie, ou sur le site internet de la commune, dans le compte rendu du conseil municipal du 17 février.

A noter que les conseillères et conseillers qui sont membres d'une association aidée par la commune, ne peuvent pas prendre part au vote de la subvention de la dite association.

Minibus

En 2016, La Municipalité a acquis un minibus pour les besoins de déplacements internes des enfants, notamment ceux fréquentant l'Espace Jeune. A la suite de demandes formulées par certaines associations de pouvoir l'utiliser aussi, la Municipalité a décidé que cela serait possible mais sous certaines conditions : l'usage du minibus sera réservé aux associations de Villeneuve, sous réserve de sa disponibilité (l'Espace jeune et la Mairie étant les utilisateurs prioritaires) et contre versement d'une location. Le tarif sera le suivant :

- 0.15 €/km
 - Caution de location : 500€
 - Caution pour le nettoyage et le plein de carburant : 100€
- La réservation pourra se faire directement en Mairie ou via le site internet.

Urbanisme

Les lois ALUR (loi 2014-366 du 24 mars 2014) et NOTRe (loi 2015-991 du 7 août 2015) ont considérablement modifié le paysage intercommunal et celui de l'urbanisme. La loi ALUR a notamment prévu un transfert de compétence automatique des PLU au 27 mars 2017 vers l'intercommunalité, sauf si 1/4 des communes représentant 20% de la population s'y oppose.

Eu égard à sa jeunesse, la nouvelle intercommunalité Sud Retz Atlantique fondée seulement depuis le 1^{er} janvier de cette année, n'est pas prête à assumer efficacement cette compétence. Le Conseil a donc décidé de s'opposer à ce transfert de compétence et à garder, au moins jusqu'aux prochaines échéances municipales en 2020, la maîtrise de son foncier.

Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que lui a confiées le conseil municipal, le Maire peut prendre un certain nombre de décisions. Parmi celles-ci :

- Réalisation d'un enrobé dans la cour de l'école Ostréa (société Charier TP Sud pour 289 €TTC)
- Pose de rideaux métalliques aux ateliers des services techniques (montant : 6 993 €TTC)

Conseil Municipal du 7 mars 2017

Approbation du PLU

Le sujet majeur de ce conseil du 7 mars a été l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Bourgneuf (qui couvre les territoires de Bourgneuf et de Saint Cyr).

Lors de ce conseil du 7 mars, le représentant du cabinet CITADIA, qui a assisté les élus lors de toutes les phases d'élaboration du PLU, a rappelé l'historique du projet. A noter que les principaux éléments du PLU sont donnés dans les pages qui suivent cette rubrique.

A l'issue de cette présentation, c'est à la majorité que le PLU a été approuvé par le Conseil Municipal.

Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

Pour toutes communes de plus de 3500 habitants, il est désormais obligatoire de procéder, dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget, à un débat d'orientations budgétaires. Depuis cette année, il doit en plus être accompagné d'un Rapport d'Orientations Budgétaires.

L'objet du DOB est de permettre de débattre en conseil des orientations générales du budget communal et sur les engagements pluriannuels envisagés. L'adjoint aux Finances, Mr SUPIOT et le DGS, Mr PRIOU, ont ainsi présenté conjointement le bilan financier de l'année passée et les principales orientations pour les 5 prochaines années. Cette présentation a été l'occasion de poser beaucoup de questions et d'y apporter les premiers éléments de réponse.

Décisions du Maire

- Pose d'un pare-ballon au terrain de foot de Fresnay (montant : 4 410 €TTC)
- Achat de fleurs pour le fleurissement de la ville (montant : 2 364 €TTC)
- Mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de centrale photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes de Fresnay (montant : 9 175 €TTC)
- Mission de Bureau de Contrôle pour cette même opération (montant : 1 640 €TTC)
- Mise à jour et évolution du logiciel de gestion de la Mairie (montant : 9 270 €TTC)

Conseil Municipal du 29 mars 2017

Vote du budget

Ce conseil municipal a eu pour principal objet la présentation et le vote du budget pour 2017. Après présentation des comptes administratifs de l'année 2016, le premier bilan financier de notre nouvelle commune est plus que satisfaisant car on constate une maîtrise des dépenses de fonctionnement (qui ne progresse que de 0.98% par rapport à 2015) et un dégagement de capacité d'autofinancement de plus d'1 million d'euros. Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité.

Le budget 2017 proposé s'équilibre à 3 827 000€ en fonctionnement et à 4 100 000€ en investissement, en progression de plus de 500 000€ par rapport à 2016. Le budget ainsi présenté a également été approuvé à l'unanimité.



Voici en quelques lignes le PLU (secteur de Bourgneuf-Saint-Cyr) que le conseil municipal a validé le 7 mars 2017. L'ensemble du document est consultable en Mairie.

LES DATES CLÉS DE L'ÉLABORATION DU PLU

- 16 février 2012 : délibération de prescription de la révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme et précisant les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de la concertation
- 23 octobre 2014: le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu lors du conseil municipal
- 16 juillet 2015 : le Conseil Municipal a dressé le bilan de la concertation et a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme
- Le projet a été transmis aux personnes publiques associées et à l'État pour avis, pour une durée de 3 mois
- Une enquête publique a été organisée, du 17 février 2016 au 18 mars 2016 inclus

LES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

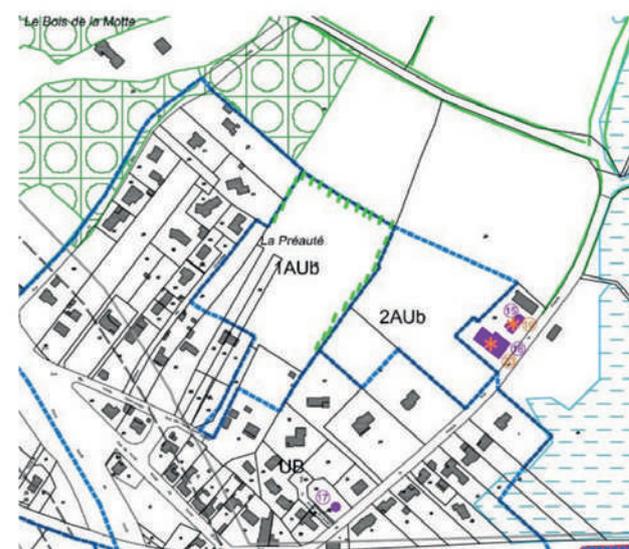
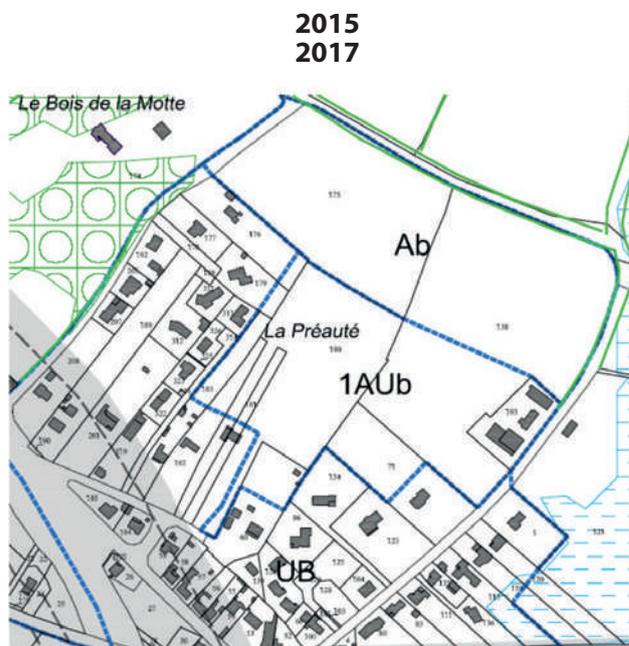
- 111 personnes ont été reçues durant ces permanences. Certaines sont venues simplement se renseigner, d'autres consulter le dossier ou les registres, ou encore vérifier le zonage et la constructibilité de leurs parcelles.
- 87 personnes se sont déplacées en Mairie en dehors des heures de permanence, pour information ou consultation du dossier d'enquête.
- Il y a eu 56 inscriptions dans les 2 registres et 18 courriers ont été adressés au commissaire enquêteur.
- Le projet de PLU a donné lieu à 73 observations (2 orales et 71 écrites).
- Deux pétitions de contestation ont été remises au commissaire enquêteur.
- Conclusion du commissaire enquêteur : J'émet **un avis favorable** à la révision générale du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU), telle que décrite dans le dossier soumis à enquête publique.

LES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- Toutes les demandes individuelles ont été examinées par le comité de pilotage PLU
- De nombreuses demandes de constructibilité ont donné lieu à des avis défavorables (conformément à l'avis du commissaire enquêteur), pour des raisons variées (respect des objectifs de la loi et du PADD principalement)
- Des demandes ont donné lieu à des avis favorables, dans les cas où elles ne remettaient en question ni les principes de la loi, ni les orientations du PADD
- **Il a été tenu compte des 2 pétitions réalisées sur la commune, concernant la Préauté et le centre-bourg**

LA PRÉAUTÉ

La frange Est du site est classée en zone d'urbanisation future (2AUb). Les bâtiments d'intérêt patrimonial (violet), ancienne ferme de la préauté et le moulin des vignes Saint Laurent sont repérés. La partie nord et ouest (vert) du bois de la motte en espace boisé classé et les haies en frange (tiret vert) sont à préserver.



LA DYNAMISATION DES CENTRES-BOURGS

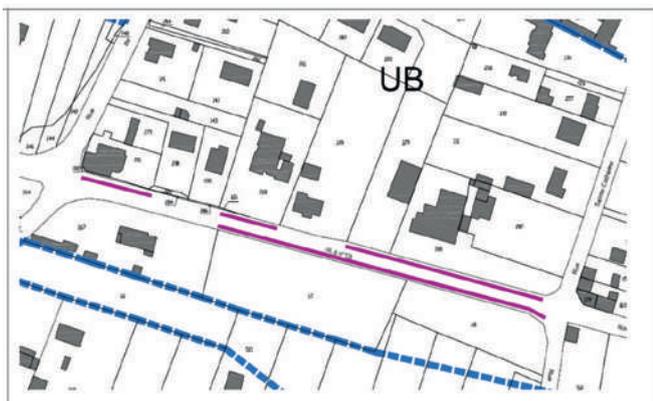
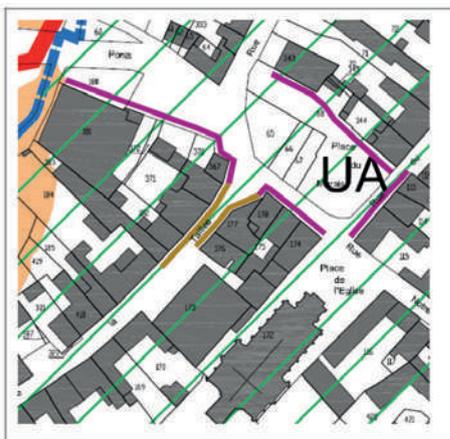
La Mairie s'engage à prendre tous les moyens en son pouvoir pour favoriser la revitalisation de ses bourgs. L'objectif de revitalisation est en conformité avec le PADD «Favoriser le maintien et le développement des commerces de proximité dans les centres-bourgs».

Le règlement : pour les commerces de 100m² de surface de vente et moins, il n'est pas fixé de règle de stationnement. Des linéaires commerciaux sont prévus dans les 2 bourgs pour empêcher le changement de destination de locaux commerciaux en logements ou autre. Une zone à vocation mixte (commerces de proximité et logements) est positionnée sur Saint-Cyr pour pal-

lier aux difficultés de mise aux normes des commerces existants et leur donner une visibilité pour une plus grande attractivité.

Bourgneuf

Saint-Cyr



LES AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES (PPA)

34 PPA ont été consultées. Il en résulte 22 avis favorables, 7 avis favorables sous réserve, 1 avis avec recommandation, 2 avis avec observations et 2 avis sans observation.

La Mairie de Villeneuve-en-Retz a apporté des réponses circonstanciées aux réserves, recommandations et observations des Services de l'État. Ces éléments de réponse figurent dans le rapport du commissaire enquêteur et sont consultables en mairie.

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL...

Produire en moyenne 38 logements par an ...

Par la poursuite du rythme de construction observé sur 99-2009 (35 logements/an), pour atteindre environ 4600 habitants en 2025, soit + 75 à 80 personnes par an.

Mener une véritable politique foncière à long terme, dans l'optique générale d'une maîtrise de l'urbanisation et de la croissance démographique par le zonage 1AU / 2AU des secteurs de projet : zones 1AU urbani-

sables immédiatement sous réserve d'un projet d'ensemble, zones 2AU révision ou modification du PLU nécessaire.

FONCTIONNELLEMENT ET SPATIALEMENT DURABLE

Donner des limites claires à l'urbanisation et ménager des transitions avec l'activité agricole

1. Définition de l'enveloppe urbaine, c'est-à-dire ce qui est réellement urbanisé à la date du PLU

2. Comptabilisation des « dents creuses » et du renouvellement au sein de cette enveloppe.

3. Définition des zones à urbaniser en extension des enveloppes urbaines uniquement à la suite et au regard notamment de :

- L'objectif de logements (38 logements / an)
- La volonté de prioriser le développement dans et autour des bourgs
- La volonté de préserver au maximum les espaces naturels et agricoles ; pas de nouvelles zones à urbaniser par rapport au POS
- La volonté de protéger la population des risques : zones à urbaniser au sud de la Frazelière et des Puy-mains sont abandonnées car intégralement ou partiellement en secteur de risque de submersion marine.

MAITRISER ET DIMINUER LA CONSOMMATION D'ESPACE A VOCATION D'HABITAT ET FIXER DES OBJECTIFS DE CETTE DIMINUTION

- La consommation d'espace est réduite sur Bourgneuf Saint-Cyr (il sera consommé 2 fois moins d'espace pour produire le même nombre de logements) grâce à différents outils :
- Objectifs de densité
- Opportunités de renouvellement urbain et de comblement de l'enveloppe urbaine
- Renforcement des centres-bourgs

ADAPTER LE PARC DE LOGEMENTS EXISTANT ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'UN PLUS GRAND NOMBRE

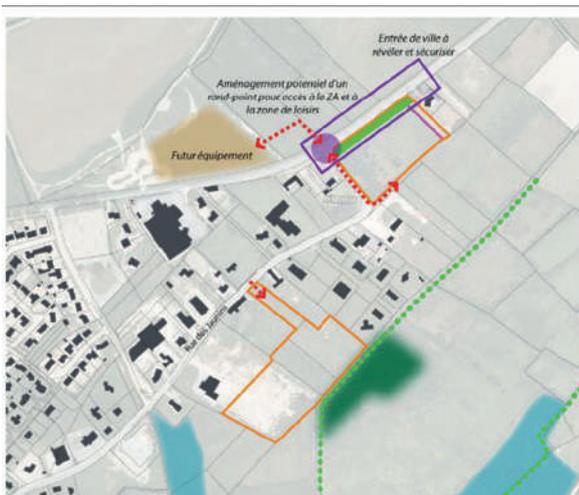
- 10% des nouveaux logements devront être des logements locatifs sociaux
- au moins 40% des nouveaux logements devront être des logements en accession abordable.

FIXER DES OBJECTIFS DE DENSITÉ AMBITIEUX ET RENFORCÉS DANS LES CENTRES-BOURGS

- La densité résidentielle actuelle globale de la commune est de 11 logements/ha urbanisés.
- Objectif minimal de **15 logements à l'hectare**, conformément au SCoT (schémas de cohérence territoriale).
- Un **gradient de densité** s'applique à mesure que l'on s'éloigne des centres et est fonction des formes d'urbanisation dans lesquelles on se situe (bourg / village)
- Les **orientations d'aménagement et de programmation fixent les densités** à atteindre au sein des principaux secteurs de projet (zones à urbaniser, opérations de renouvellement urbain ou de densification du tissu urbain).

CONFORTER LES ZONES D'ACTIVITÉS EXISTANTES, OPTIMISER LEUR UTILISATION ET PERMETTRE LEUR EXTENSION

Les Jaunins



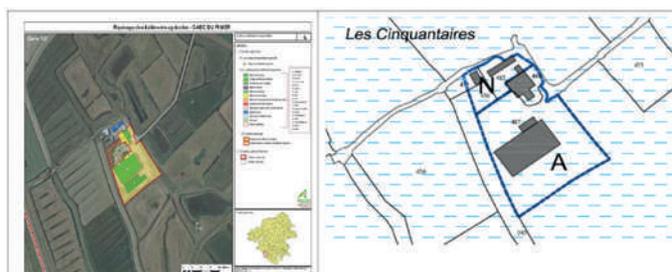
les Sorinières



CONFORTER LE CAMPING ET LES PRL (PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS) ET LE RÔLE QU'ILS JOUENT DANS L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE TOUT EN LIMITANT LEUR EXTENSION ET LA CRÉATION DE NOUVEAUX SITES

Le projet prévoit de conforter les équipements existants tout en limitant leur extension, en respect de la loi Littoral. Pas de nouveau site d'hébergement de ce type.

ASSURER LA PÉRENNITÉ DES SIÈGES D'EXPLOITATION EXISTANTS ET LEUR AUTORISER DES ÉVOLUTIONS



Diagnostic

Traduction

Installations et extensions des exploitations autorisées sur le plateau bocager

Évolutions des exploitations autorisées (extensions des bâtiments existants ou créations à proximité des bâtiments existants).

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES ET LES PAYSAGES QU'ILS FAÇONNENT, FONDEMENTS DU CADRE DE VIE DES VILLERETZIENS.

- Préservation des milieux naturels, noyaux de biodiversité
- Préservation des espaces naturels par les coupures d'urbanisation (application de la loi littorale)
- Maintien de bonnes conditions d'exploitations pour l'activité agricole
- Zonage Naturel :
 - pour une constructibilité extrêmement limitée sur le marais
 - sur les principaux boisements
 - de 35 m de part et d'autre des cours d'eau
- Protection de certains boisements au titre des Espaces Boisés Classés (49 ha)
- Protection au titre de la Loi paysage sur les linéaires de haies présentant un enjeu fort et très fort (env.90km)
- Inscription des zones humides au plan de zonage

PROTÉGER LE PATRIMOINE BÂTI DE LA COMMUNE, IDENTITAIRE DES MARAIS BRETONS

- Préservation du caractère architectural de la commune
- Identification des bâtiments remarquables, des éléments de petit patrimoine et de l'intégralité du centre-bourg de Bourgneuf repérés au titre de la Loi paysage

GARANTIR UNE GESTION ÉQUILBRÉE DE L'EAU, COMPOSANTE ESSENTIELLE DU TERRITOIRE

- **Gestion des eaux pluviales encadrée** « en cas d'extension de la surface imperméable ou division d'une parcelle, si la superficie imperméable rajoutée est supérieure à 300m², il faudra prévoir des mesures compensatoires sur le site » (Extrait du règlement de zonage des eaux pluviales)
- **Zonage Naturel autour des cours d'eau**
- **Préservation des zones humides** : « Les remblaiements, affouillements, exhaussements de sols, dépôts de matériaux, assèchements, drainages et mises en eau y sont interdits »

Ce document est l'expression de personnes élues et non élues de Bourgneuf - Saint-Cyr qui se sont investies pour son écriture. La municipalité les remercie. Certes, il est imparfait et ne peut satisfaire toutes les idées, les visions, les envies de chacun. La commission, accompagnée par le bureau d'étude Citadia, a toujours mis en avant l'intérêt général et c'est ce seul moteur qui nous a guidé tout au long de son écriture. Ceci permet à Villeneuve-en-Retz d'être et de rester une commune attractive, dynamique, ambitieuse où il fait bon vivre à la campagne et elle s'autorise une vision optimiste de son développement dans le futur.

Laurent Piraud adjoint urbanisme et voiries

ACTIVITÉS MAI À SEPTEMBRE

| Jour | Date | Activité | Lieu | Organisateur |
|----------------------|------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------|
| jeudi | 4 mai 2017 | Voyage | Pas de Calais | Club Amitiés et Loisirs |
| dimanche | 7 mai 2017 | Vide-Grenier | Parking salle des sports Bourgneuf | Amicale Laïque Ostréa |
| lundi | 8 mai 2017 | Commémoration 8 MAI 1945 | Salle polyvalente Bourgneuf | Municipalité/UNC Bourgneuf/St-Cyr/Fresnay |
| jeudi | 11 mai 2017 | Thé-dansant | Salle polyvalente Bourgneuf | Club Amitiés et Loisirs |
| samedi | 13 mai 2017 | Fête du Projet | Ecole Sacré-Coeur | APEL Sacré-Coeur |
| samedi | 13 mai 2017 | Exposition | La Salorge Bourgneuf | Office du tourisme |
| dimanche | 21 mai 2017 | Randonnée VTT/Pédestre Rallye vélo | Salle polyvalente Saint-Cyr | APEL Ste-Julitte |
| dimanche | 21 mai 2017 | Balade Moto | Salle polyvalente Bourgneuf | Les Motards ont du Coeur |
| mardi | 23 mai 2017 | Sortie Journée | Chalonnnes-sur-Loire | UNC Bourgneuf/St-Cyr/Fresnay |
| Vendredi au dimanche | 26 mai 2017 au 28 mai 2017 | Enduro Carpe | étangs de Bourgneuf | La Gaule Nantaise |
| samedi | 27 mai 2017 | Conférence d'astronomie | Salle polyvalente Saint-Cyr | Les Randonneurs des Étoiles |
| mardi | 30 mai 2017 | Thé-dansant | Salle polyvalente Fresnay | Club du Sourire |
| mercredi | 31 mai 2017 | Sortie Journée | Mortagne sur Sèvre | Club Amitiés et Loisirs |
| samedi | 3 juin 2017 | Spectacles des Jeunes | Salle des sports Bourgneuf | Les Jeunes de Bourgneuf |
| samedi | 3 juin 2017 | Voyage | Jura | Club Amitiés et Loisirs |
| samedi | 3 juin 2017 | Exposition | La Salorge Bourgneuf | Office du tourisme |
| dimanche | 4 juin 2017 | Vide-Grenier | Parking salle des sports Bourgneuf | Office du tourisme |
| Samedi et Dimanche | 3 et 4 juin 2017 | Rendez-vous au jardin ! | La Bambouseraie - Fresnay | Brigitte FARGER. et Marc ROBIN |
| jeudi | 8 juin 2017 | Thé-dansant | Salle polyvalente Bourgneuf | Club Amitiés et Loisirs |
| samedi | 10 juin 2017 | Fête de l'École | Site salle des sports Bourgneuf | École Ostréa |
| samedi | 10 juin 2017 | Repas | Salle polyvalente Fresnay | Club du Sourire |
| samedi | 10 juin 2017 | Fête du Projet et portes ouvertes | St-Cyr | Ecole Sainte-Julitte |
| dimanche | 11 juin 2017 | Rando marche/course VTT et VTC | Salle omnisport Bourgneuf | Amicale des sapeurs pompiers |
| samedi | 17 juin 2017 | Fête de la Musique | Place des Marais | Municipalité et Vretz Box Son |
| Samedi et Dimanche | 17 juin 2017 et 18 juin 2017 | Rassemblement automobile | Plan d'eau Bourgneuf | West' Lowered (WST'LWRD) La Bernerie en Retz |
| dimanche | 18 juin 2017 | Fresnaysies | Fresnay | APEL/OGEC St-Joseph |
| samedi | 24 juin 2017 | Concert d'été | Eglise de Bourgneuf | Chorale La Clé de Sel |
| samedi | 24 juin 2017 | Kermesse | École du Sacré-Coeur Bourgneuf | APEL Sacré-Coeur |
| samedi | 24 juin 2017 | Exposition | La Salorge Bourgneuf | Office du tourisme |
| samedi | 24 juin 2017 | Kermesse | Parking terrain des sports Saint-Cyr | APEL Ste-Julitte |
| samedi | 24 juin 2017 | Voyage | Ardèche | Club Amitiés et Loisirs |
| dimanche | 25 juin 2017 | Vide grenier | Parking salle des sports Bourgneuf | Confrérie des Huîtres |
| samedi | 1 juil 2017 | Fêtes des Écoles | Salle polyvalente Fresnay | Amicale Laïque Victor Schoelcher |
| samedi | 1 juil 2017 | Fête des Rivières | Site des Rivières aux Guérins – Bourgneuf | Comité des Fêtes des Rivières |
| samedi | 1 juil 2017 | Découverte du marais | Salle polyvalente Bourgneuf | Municipalité |
| dimanche | 2 juil 2017 | Fête des Rivières | Les rivières – Bourgneuf | Comité des Fêtes des Rivières |

ACTIVITÉS MAI À SEPTEMBRE

| Jour | Date | Activité | Lieu | Organisateur |
|----------------------|----------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------|
| samedi | 15 juil 2017 | Traditionnels Festival et Feu d'artifice | Parking terrain des sports Saint-Cyr | Association Festival Saint-Cyrien |
| samedi | 15 juil 2017 | Exposition | La Salorge Bourgneuf | Office du tourisme |
| dimanche | 16 juil 2017 | Randonnée pédestre | Salle polyvalente St-Cyr | Amitiés Saint-Cyrienne |
| mercredi | 19 juil 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 20 juil 2017 | Sortie Calèche | Marais Breton | Office du tourisme |
| jeudi | 20 juil 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 20 juil 2017 | Sortie oiseaux et produits locaux | Bourgneuf | Office du tourisme |
| samedi | 22 juil 2017 | Fête des Puymains | Salle polyvalente Bourgneuf | Comité des Fêtes des Puymains |
| mardi | 25 juil 2017 | Découverte d'une pêche | Villeneuve-en-Retz | Office du tourisme |
| mercredi | 26 juil 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 27 juil 2017 | Sortie Calèche | Marais Breton | Office du tourisme |
| jeudi | 27 juil 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 27 juil 2017 | Sortie oiseaux et produits locaux | Bourgneuf | Office du tourisme |
| samedi | 30 juil 2017 | Vide grenier | Parking salle des sports Bourgneuf | Pétanque Novembourgeoise |
| mercredi | 2 août 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 3 août 2017 | Sortie Calèche | Marais Breton | Office du tourisme |
| jeudi | 3 août 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 3 août 2017 | Sortie oiseaux et produits locaux | Bourgneuf | Office du tourisme |
| Vendredi au dimanche | 4 août 2017 au 6 août 2017 | 17ème Concentre US | Site du plan d'eau Bourgneuf | Les Burners |
| samedi | 5 août 2017 | Exposition | La Salorge Bourgneuf | Office du tourisme |
| mercredi | 9 août 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 10 août 2017 | Sortie Calèche | Marais Breton | Office du tourisme |
| jeudi | 10 août 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 10 août 2017 | Sortie oiseaux et produits locaux | Bourgneuf | Office du tourisme |
| vendredi | 11 août 2017 | Sortie Pêche | Étang de Bourgneuf | Office du tourisme |
| mercredi | 16 août 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 17 août 2017 | Sortie Calèche | Marais Breton | Office du tourisme |
| jeudi | 17 août 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 17 août 2017 | Sortie oiseaux et produits locaux | Bourgneuf | Office du tourisme |
| mardi | 22 août 2017 | Découverte d'une pêche | Villeneuve-en-Retz | Office du tourisme |
| mercredi | 23 août 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 24 août 2017 | Sortie Calèche | Marais Breton | Office du tourisme |
| jeudi | 24 août 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| samedi | 26 août 2017 | Exposition | La Salorge Bourgneuf | Office du tourisme |
| mardi | 29 août 2017 | Thé-dansant | Salle polyvalente Fresnay | Club du Sourire |
| mercredi | 30 août 2017 | Sortie Journée | Mont-Saint-Michel | Club Amitiés et Loisirs |
| mercredi | 30 août 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| jeudi | 31 août 2017 | Sortie Calèche | Marais Breton | Office du tourisme |
| jeudi | 31 août 2017 | Sortie Calèche | Baie de Bourgneuf | Office du tourisme |
| samedi | 2 sept 2017 | Forum des associations et marché du terroir | Salle polyvalente Fresnay | Municipalité et comité des Fêtes de Fresnay |
| jeudi | 7 sept 2017 | Découverte d'une pêche | Villeneuve-en-Retz | Office du tourisme |
| samedi | 9 sept 2017 | Portes ouvertes | Salle omnisport Bourgneuf | Football Club de Bourgneuf |
| dimanche | 10 sept 2017 | Escapade Agricole | Villeneuve-en-Retz | Municipalité |
| dimanche | 10 sept 2017 | Déval'Pente | Salle polyvalente Saint-Cyr | APEL Ste-Julitte |

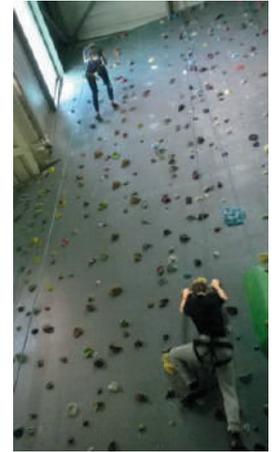


SERVICE JEUNESSE

**Animation bubble foot du 13 février
salle des sports de Fresnay
Sortie escalade à Altissimo**

Faites le plein d'activité avec le service jeunesse !

Ouvert tous les jours durant les vacances scolaires et le mercredi après-midi, l'espace jeunes vous propose de multiples activités pour les jeunes de 11 à 17 ans : un lieu d'accueil avec babyfoot, billard..., des sorties, des animations et des soirées. Consultez le planning des activités sur les sites de la Mairie de Villeneuve ou suivez-nous sur la page Facebook « espace jeunes Villeneuve ».



Pour s'inscrire, il suffit de télécharger et de compléter la fiche d'inscription sur les sites de la Mairie ou de la récupérer à l'accueil de la Mairie (à Bourgneuf ou à Fresnay), de fournir votre attestation de quotient familial, une copie de votre assurance responsabilité civile et de régler l'adhésion de 10€, valable durant 1 an à compter de la réception de tous les documents d'inscriptions.

Les projets 2017 : manifestations, séjours, chantier local...

Le service jeunesse a organisé la 2ème édition du Forum Jobs d'été pour les 16-25 ans le samedi 4 février dernier. A la suite de cette manifestation, un listing de baby-sitter a été créé afin de faciliter la demande des jeunes travailleurs et celle des familles ayant besoin d'un mode de garde ponctuel ou régulier. Vous pouvez dès aujourd'hui consulter cette liste sur les sites de la Mairie.

Deux séjours et deux chantiers locaux auront lieu cet été. Pour tout renseignement, veuillez contacter la coordinatrice jeunesse à l'adresse mail suivante : florence.berthelot@villeneuveenretz.fr ou par téléphone au 06.70.43.06.18

Pour les jeunes de 14-18 ans

CHANTIER LOCAL

fresque - rénovation de mur - pergola - composteur - bacs à fleurs

Du 24 au 28 Juillet
Du 21 au 25 Août
A Villeneuve en Retz

Renseignements au Service jeunesse
Mairie de Villeneuve en Retz

SÉJOUR 11/14 ANS

Jeunes nés de 2003 à 2006

Saint Vincent sur Jard
10 au 14 juillet
Camping Chadotel

Musée Automobile de Vendée

Plage/Shopping
O'gliss park
Soirée concert

Séjour 11/17 ans

ART DE RUE
17 au 21 JUILLET

Représentation le vendredi 21 juillet au festival les zendimenchés

Saint Hilaire de Chaleçons

HIP HOP

ESPACE JEUNES

| Activités | Périodes ou dates | Personnes concernées |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Réunion d'information pour le "projet chantier local" | vendredi 19 mai 2017 à 19h à la Mairie de Fresnay | réunion d'information aux jeunes et aux familles |
| Activité passerelle "découverte de l'espace jeunes" pour les enfants nés en 2006 | mercredi 7 juin et mercredi 21 juin 2017 | Les jeunes nés en 2006 |
| Séjour "passerelle" | du lundi 10 au 14 juillet 2017 | les jeunes nés en 2003 à 2006 |
| Séjour "vacances spectaculaires", représentation scénique par les jeunes au festival des Zendimenchés à St-Hilaire le vendredi 21 juillet | du lundi 17 au 21 juillet 2017 | les jeunes de 11-15 ans |
| Chantier local Bourgneuf | du lundi 24 au 28 juillet 2017 | les jeunes de 14-18 ans |
| Chantier local St-Cyr | du lundi 21 au 25 août | jeunes de 14-18 ans |
| Sortie Parc Astérix (sous réserve du nombre d'inscrits) | mardi 29 août 2017 | jeunes de 11-17 ans |

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Les Petits-loups - enfants de 3 à 12 ans

Ouverture du centre de Loisirs en Juillet et Août 2017

Du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2017



et du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2017



Le formulaire d'inscription est accessible sur le Site de la commune à l'adresse suivante :

<http://www.fresnayeretz.fr/vie-pratique-fresnay-en-retz/enfance-jeunesse-fresnay-en-retz/accueil-periscolaire-centre-de-loisirs-les-p-tits-loups-fresnay-en-retz/les-p-tits-loups,-centre-de-loisirs-a-fresnay-en-retz.html>

Inscription jusqu'au 26 juin 2017, au-delà suivant les places disponibles.

La municipalité se réserve le droit de fermer le Centre si le nombre d'inscriptions est trop faible.

NAVIRE DES LUTINS

Le Navire des Lutins est ouvert du 10 au 28 Juillet et du 21 Août au 1^{er} Septembre 2017 en accueil de loisirs. Le programme est en cours de création.

Des camps sont organisés en Juillet :

- Pour les enfants âgés de 4 à 6 ans, du 24 au 26 Juillet, au camping de l'Hermitage des dunes aux Moutiers-en-Retz avec séance d'optimiste, jeux de plage, piscine, balade au marché et manège ;
- Pour les enfants âgés de 7 à 9 ans, du 17 au 21 Juillet, thème BOCAGE NATURE avec découverte d'une ferme, visite d'un aquarium, parc de loisirs (Parc de la Vallée), une chasse aux trésors et pour finir accrobranche

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le 02.51.74.64.41

OFFICE DE TOURISME DE BOURGNEUF

Cette année, il y a **2 nouveautés** sur Villeneuve-en-Retz :

- une animation pêche aux étangs de Bourgneuf-en-Retz, encadrée par la Gaule Nantaise et un Guide Professionnel de Pêche
- la découverte d'une pêcherie (histoire, fonctionnement et initiation à la pêche en carrelet). Cette animation a lieu sur la commune des Moutiers-en-Retz.

Il y a toujours les animations telles que les balades en Calèche avec Michel Colin et Les Tirensons à l'apéro avec Michel Hubaut sur la commune de Villeneuve-en-Retz .

Informations complémentaires :

Vide Grenier Office de Tourisme :

Dimanche 4 Juin 2017, parking salle omnisport de Bourgneuf, de 9h à 18h, entrée gratuite, Réservations au 02 40 31 88 88. Emplacements de 3, 6, 9, 12 mètres. (tarif 4€/m/l)

Exposition à la Salorge de l'Office de Tourisme aux horaires d'ouverture :

- Du 22/04/17 au 10/05/17 : Sylvie MORANTIN,
- Du 13/05/17 au 31/05/17 : Marie-Christine DEFRANCE,
- Du 03/06/17 au 21/06/17 : Claude DEON, aquarelles,
- Du 24/06/17 au 13/07/17 : Laurence CABARET,
- Du 15/07/17 au 03/08/17 : René CORBARD,
- Du 05/08/17 au 24/08/17 : Jacques QUAIRÉAU,
- Du 26/08/17 au 13/09/17 : James CRAWLEY,
- Du 16/09/17 au 06/10/17 : Expo en lien avec les journées européennes du Patrimoine.

Horaires d'ouverture :

- Du 1^{er} avril au 30 juin, et du 1^{er} septembre au 30 octobre 2017 :
 - Les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.
 - Du 1^{er} juillet au 31 août 2017 : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30.
- Ouvert le dimanche matin de 9h30 à 12h30.

Fermé les jours fériés.

Services :

- A votre disposition à l'accueil : carte touristique du Pays de Retz, horaires de marées, réglementation pour la pêche, programmes de cinéma, programmes culturels, agendas de l'été gratuits...
 - Vente de Billetteries à tarifs réduits (Planète Sauvage, Légendia Parc (sentiers des daims), Océarium du Croisic, traversées pour l'île d'Yeu...),
- Connexion wifi gratuite, location de vélos,...

Virginie CORDIER, Agent de développement touristique
OFFICE DE TOURISME de la Région de Machecoul



LE MOULIN DE LA TOUCHE BOURGNEUF EN RETZ

Juillet et Août: tous les mercredis à 17h
Visite commentée des vignes et du chai,
suivie d'une dégustation.

Tel: 02.40.21.47.89

Site: lemoulindelatouche.com



LA BAMBOUSERAIE À FRESNAY

Visite sur rendez-vous dans un univers de 4 hectares délicieusement aménagés et dédiés à la nature au milieu de nombreuses mares, de jolis sentiers herbeux, et de très nombreux bambous.



Vous pourrez également y admirer des fleurs, des jardins potagers, des canards qui s'ébattent sur les mares ainsi que des libellules, papillons, oiseaux etc ... Ce lieu est un endroit unique dans le Pays de Retz.
Contact : Brigitte FARGER et Marc ROBIN au 06 26 27 84 49 ou 06 19 93 04 91.

Marché de Noël

Le dimanche 4 décembre 2016, de 09 à 19h00, c'est par un temps frais mais ensoleillé qu'a eu lieu le marché de Noël. Il fut très fréquenté par les petits et les grands qui ont ainsi pu profiter des nombreuses animations et démonstrations présentées par les commerçants, artisans et associations, sans oublier de prendre la traditionnelle photo avec le Père Noël et de faire un tour de calèche.



Vœux du maire au personnel municipal

Le jeudi 19 janvier 2017 à 17h30, dans le hall de la salle polyvalente de Fresnay, le maire Alain DURRENS et les élus de la commune ont présenté leurs vœux à tous les employés municipaux. Ce fut l'occasion de faire le point après cette première année de travail en commun suite à la création de la commune nouvelle.

Vœux du maire à la population

Le vendredi 13 janvier 2017 à 19h00, dans la salle polyvalente de Fresnay, le maire Alain DURRENS, le maire délégué Jean-Bernard FERRER et les élus de la commune ont présenté leurs vœux pour la première fois à toute la population de Villeneuve-en-Retz. Environ 220 personnes se sont déplacées pour assister à cette cérémonie annuelle.





Le 20 janvier 2017, lors de l'assemblée générale de l'Association Festival Saint-Cyrien, trois bénévoles ont été récompensés : Paulette FERRÉ, Lucie BAZUREAU et Gaëtan FERRÉ.



Le 11 mars 2017, Le repas galette et la soirée savoyarde furent une réussite et permirent de remercier tous les bénévoles de l'année 2016. Les fidèles sont attendus pour le feu d'artifice du 15 juillet 2017.



Le samedi 4 février 2017 de 10 à 13h00, le forum Jobs d'été s'est tenu dans la salle polyvalente de Fresnay. Environ 200 jeunes sont venus se renseigner sur les possibilités offertes pour la saison 2017.

Galette des Aînés

Pour la première fois dans la commune de Villeneuve-en-Retz, les Aînés de 70 à 79 ans se sont retrouvés pour un après-midi dansant et convivial dans la salle de Fresnay-en-Retz.

Environ 120 Villeretziens ont répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et partagé la galette des Rois. Ensuite M Jean-Bernard FERRER, maire délégué et Mme Hélène BATARD, adjointe aux affaires sociales ont distribué parmi les convives les couronnes pour les reines et rois élus.

Chacun a passé de bons moments en discutant et également en dansant sur les airs de musique proposés par l'animateur M. Jean-Marc GIRAUDEAU (orchestre Jean-Marc). Quel bel après-midi !





École Sainte-Julitte

Le samedi 4 février 2017, les membres de l'association des parents d'élèves (APEL) de l'école Sainte-Julitte ont procédé à l'enlèvement des 18 tonnes de papiers collectés par les élèves et les parents. L'argent récupéré permettra de financer des sorties et d'acheter du matériel pédagogique pour les enfants.

Repas des Aînés

Le samedi 25 février 2017, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé un autre moment de convivialité aux Aînés, à partir de 80 ans, en partageant un agréable repas dans la salle polyvalente de Fresnay-en-Retz.

Environ 115 Villeretziens étaient présents. Parmi eux également, des résidents de la maison de retraite de la Résidence L'Immaculée et la Résidence de la Baie.

Chacun a pu savourer les mets et vins servis tout en conversant avec les autres convives ou en montrant son talent de chanteur(se) ou conteur(se), puis, pour certains, en prolongeant ce bon moment par une partie de jeux de cartes, Scrabble ou Triominos



Musée du Pays de Retz

Le samedi 25 mars 2017, la présidente de l'association Les Amis du Pays de Retz a officiellement procédé à l'ouverture du Musée du Pays-de-Retz, pour la nouvelle saison 2017, en présence du maire de Villeneuve-en-Retz, Alain DURRENS, de la conseillère départementale, Karine FOUQUET, du maire délégué de Fresnay, Jean-Bernard FERRER, de la députée, Monique RABIN, du président de la communauté de commune Sud-Retz-Atlantique, Claude NAUD, et du vice-président, Thierry GRASINEAU.

Musicales de Bourgneuf

Le 26 mars 2017, à l'église de Bourgneuf-en-Retz, le groupe de negro spirituals «Deep river voices» a donné un concert dans le cadre des musicales de Bourgneuf.



ÉCOLE PUBLIQUE VICTOR SCHOELCHER

4 Rue du calvaire Fresnay-en-Retz
44580 Villeneuve-en-Retz
Tel : 02.40.21.47.19
Mail : ce.0440545d@ac-nantes.fr

Les inscriptions des enfants nés en 2014 (rentrant en petite section) ainsi que ceux nés en 2015 (avec rentrée en cours d'année et aménagements possibles) sont en cours

Pour toute visite ou renseignement, prendre contact auprès de la directrice Hélène Sigogne.
(Jour de décharge le Jeudi)

ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 - LES PROJETS

Projet théâtre pour les 2 classes de maternelle, la classe de CP/CE1 et la classe de CE2 du 30/01 au 02/02/2017

Les élèves ont travaillé avec la compagnie de « l'Atelier du livre qui rêve », troupe de théâtre professionnelle qui est intervenue à l'école pendant une semaine.

Les enfants ont mis en scène des albums en répétant tous les jours à la salle polyvalente et ont effectué des réalisations plastiques en classe.

Ce fût une semaine très riche et intense où les enfants ont pris beaucoup de plaisir. Les acteurs ont pris en charge les élèves, un lien s'est créé ainsi qu'un réel partage et échange entre comédiens, enseignants et élèves. Pour clôturer ce projet une représentation a été donnée devant les parents à la salle polyvalente le vendredi soir, spectacle qui a emporté un grand succès.



Classe découverte pour la classe de CM1/CM2 du 6 au 10 février 2017

« A la découverte des châteaux de la Loire ».

Les élèves étaient logés au centre de Chailles (41) Ils ont visité les châteaux de Chambord, de Blois, le Clos Lucé, une champignonnière (ancienne carrière d'extraction de tuffeau). Ils ont participé à plusieurs ateliers : enluminures, taille de pierre, initiation aux danses de la Renaissance, rallye



photos dans la vieille ville de Blois.

Le séjour s'est terminé par une soirée Renaissance en costumes.

Le 24 mars, une soirée expo a été organisée à l'école pour les parents afin d'échanger sur le séjour à travers films, photos, chants et exposés.

Les élèves du CP au CM2 bénéficient de l'intervention d'une professionnelle dans le cadre de « Musique et Danse »

Comme chaque année, des séances de Basket sont proposées aux élèves de la moyenne section au CM2 (avril mai) avec un animateur sportif.

Dans le cadre du projet théâtre, les élèves de la maternelle au CE2 se rendront à Nantes le 15 mai voir un spectacle de « l'Atelier du Livre qui rêve » au cinéma Bonne Garde.

Ce sera l'occasion pour les élèves de revoir les comédiens et techniciens de la troupe de théâtre.

ÉCOLE SAINT JOSEPH

La mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées a commencé. Deux rampes ont été installées pour pouvoir permettre l'accès en fauteuil roulant.

Plusieurs parents d'élèves ont bien voulu donner de leur temps, le samedi, pour aménager une partie de la cour comme vous pouvez le voir sur cette photo, nous les en remercions vivement.

Un filet, au niveau du préau, a également été installé permettant les jeux de ballons en toute sécurité pour les élèves.

La prochaine manifestation organisée par l'APEL-OGEC est « Les Fresnaysies », le 18 Juin 2017.

L'APEL vous propose toujours la location de matériel et stands. Si vous avez besoin de verres, de friteuses électriques, de machines à moules, de percolateurs, de tables ou de bancs, vous pouvez contacter Yoann ROUSSEAU au 06.62.19.45.98. Vous trouverez les tarifs sur le site internet de l'école : www.ecole-stjoseph-fresnay.fr

Les parents volontaires sont toujours les bienvenus, n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez donner de votre temps.

L'école organise une fête de projet le vendredi 12 mai 2017

à 18h dans ses locaux. Ce sera pour les parents l'occasion d'assister à ce qu'auront préparé les élèves. Durant cette soirée, l'école est ouverte à toute personne qui souhaiterait venir la visiter.

Si vous désirez inscrire vos enfants dans notre école ou pour tous renseignements, merci de contacter Magali HERVOUET, notre directrice, au 02.40.21.45.31

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet www.ecole-stjoseph-fresnay.fr, il est régulièrement mis à jour.



ÉCOLE SACRÉ COEUR

APEL école Sacré-Cœur

Depuis le vendredi 3 mars et ce tous les vendredis jusqu'au 3 mai, Cloé GUINAUDEAU, de l'association du Collectif Spectacle en Retz, intervient auprès des élèves de l'école pour une initiation à la pratique du théâtre dans le cadre du projet pédagogique de l'année : l'enseignement civique et moral.

Le 1^{er} avril 2017 était un samedi d'école obligatoire. Nous avons donc comme chaque année organisé un carnaval et un marché de printemps.

Tous les élèves sont arrivés costumés sur le thème des personnages des dessins animés de Disney.

Cette matinée fut un franc succès, avec dans un premier temps un magnifique défilé haut en couleurs et animé dans les rues de Villeneuve-en-Retz puis le Marché de Printemps où plantes, confections culinaires et boissons étaient proposées par l'APEL.

Quelques dates à retenir :

13 mai 2017 : Fête du projet, avec petit déjeuner champêtre offert aux enfants et à leurs familles

24 juin 2017 : Kermesse

24 septembre 2017 : Vide grenier à la salle Omnisport

ÉCOLE SAINTE JULITTE

Les peuples du monde

En regardant un documentaire sur les continents, nous avons découvert que les hommes ont des façons de vivre et des cultures différentes en fonction de leur lieu d'habitation. Par exemple, aux Pays-Bas beaucoup de personnes se déplacent à vélo. Les Aborigènes d'Australie font du saut à l'élastique avec des lianes accrochées à leurs chevilles et il



n'y a pas d'école. En Tanzanie, tous les enfants ne vont pas à l'école. Et à l'école, ils apprennent à purifier l'eau car peu de gens ont de l'eau potable chez eux. En Sibérie, certains écoliers restent une année dans un internat sans rentrer à la maison car l'école est loin de chez eux. A 14 ans ils choisissent de continuer l'école ou bien d'apprendre un métier comme garder un troupeau de rennes. En Amazonie, il n'y a pas d'école. Les enfants s'amusent : c'est un peuple joyeux. Enfin les Amérindiens font beaucoup de sport à l'école pour se préparer à une fête qui dure plusieurs jours.

Nous avons terminé en chanson.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2



Les copains du monde

Vendredi 10 mars, avec les TPS, PS, MS, GS, CP et CE1 nous avons participé à un spectacle audio-visuel et interactif : « Julien et les copains du monde ». Fanny nous a raconté qu'elle avait fait le tour du monde et qu'elle avait rencontré des enfants de différents pays. Nous sommes allés à leur rencontre et nous avons découvert leurs coutumes mais aussi leurs instruments de musique comme le Kora en Afrique ou les congas en Amérique. À la fin, on a chanté et dansé !



Échange avec la maison de retraite

Les mardis 13 décembre 2016 et 10 janvier 2017, nous sommes allés à la maison de retraite pour partager des moments agréables avec les personnes âgées. Nous avons joué à plusieurs jeux de société : loto, dominos, lynx, memory, petits chevaux, clown, jeux de familles, dobble, ouistiti, les escargots... Nous avons aussi chanté ensemble.

Pour la nouvelle année, nous avons confectionné des cartes de vœux en classe et nous en avons offert une à chaque résident.

Les élèves de TPS-PS-MS

Le jeudi 9 mars, nous sommes allés à la maison de retraite pour chanter une chanson que nous avons écrite pour les résidents. Nous l'avons présentée et mimée afin de la chanter ensemble à la fête des familles le 2 juin. En retour, les résidents nous ont chanté « le petit vin blanc ».

La classe de CE1-CE2

ÉCOLE L'OSTRÉA

Pour nous joindre : École Primaire l'Ostréa 8, rue de Machecoul, Bourgneuf, 44580 Villeneuve-en-Retz, Tél. 02 40 21 42 60.

Pour s'inscrire

Pour toute inscription, prendre rendez-vous auprès de la Directrice en téléphonant au 02 40 21 42 60 ou en se présentant à l'école à partir de 16H; des rendez-vous seront possibles le mercredi matin et le jeudi sur temps scolaire, jour de décharge de la Directrice, Mme BINET.



Une porte ouverte est prévue le 2 juin 2017 à partir de 16H pour les Petites Sections.

L'APC, Activités Pédagogiques Complémentaires, est placée le mercredi de 11H à 12H pour des petits groupes d'élèves désignés par chacun des enseignants en fonction de leurs besoins pour du soutien scolaire.



A partir de 16H et 11H le mercredi, les enfants peuvent être pris en charge dans le cadre des TAP et participer à de nombreux ateliers (twirling, fabrication de papier, théâtre...) sous la responsabilité de la Mairie, et ce jusqu'à 16H45 et 12H le mercredi.

Cette année, les Arts du cirque sont à l'honneur à l'école l'Ostréa !



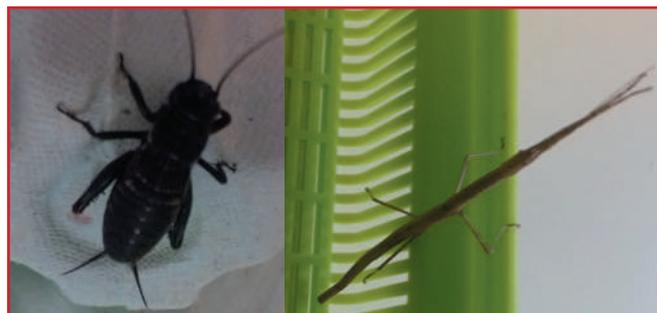
La compagnie « Roule ta boule » intervient 10 séances par classe, de la petite section au CM2.

Les cinq premières séances ont été consacrées à la découverte des arts du cirque : avec Jérémie et Simon, les élèves ont été initiés au jonglage, équilibre, acrobaties, pyramides...

Les cinq séances suivantes seront destinées à la préparation de numéros de cirque qui seront présentés lors de la fête de l'école.

Cette initiation permettra aux élèves de développer leurs capacités motrices (agilité, souplesse, équilibre, coordination...) avec des prises de risques mesurés ; cela leur permettra également de développer leurs capacités artistiques et créatrices à travers la création d'un spectacle et de développer le savoir vivre ensemble par l'entraide, le respect des autres et le respect des règles de sécurité. Une représentation de cirque est prévue lors de la fête de l'école qui aura lieu le samedi 10 juin 2017 à 15H dans la salle omnisport de Bourgneuf-en-Retz: date à ne pas manquer!

Drôles de petites bêtes... Le vendredi 3 mars, les élèves de cycle 3 ont reçu un colis : il contenait des insectes. Les CM1/CM2 de Mme Joly-Noël ont découvert des œufs et des chenilles de philosamia ricini. Ce sont de grands papillons de nuit. Ils les ont installés dans un vivarium sur des branches de troènes dont elles se nourrissent. Les CE2/CM1 de Mme Maligorne ont accueilli des grillons, qui, malgré un habitat douillet et une nourriture variée, avaient tendance à se dévorer entre eux. Les CM1/CM2 de Mme Guitteny ont installé des phasmes



moroses dans un vivarium. Ils se nourrissent de feuilles de ronces et ressemblent à des branches ! Pendant plusieurs mois, nous les avons observés et avons étudié leur développement.

Initiation à l'allemand

Cette année, les 35 élèves de CM2 bénéficient d'un enseignement de l'allemand dispensé par un professeur du collège Raymond Queneau tous les mardis durant la deuxième moitié de l'année. Cette initiation se fera en plus de l'enseignement de l'anglais réalisé par les professeurs de CM1-CM2.

Ce dispositif, en plus de proposer une ouverture culturelle, permettra aux élèves de l'école de choisir plus aisément la classe bilingue (anglais/allemand) proposée par le collège de secteur dès la sixième.

FOOTBALL CLUB DE BOURGNEUF



FOOTBALL CLUB DE BOURGNEUF, LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ..... EN SYNTHÉTIQUE!!

Depuis le mois de novembre 2016, les licenciés du club de Bourgneuf ont le sourire tous les week-ends. Car effectivement, et cela malgré la météo, ils ont pu jouer tout l'hiver, sans qu'aucun match ne soit annulé.

Pluie abondante de face ou de côté, vent plus ou moins fort, gel à 0°C ou -5°C, de jour comme de nuit ; rien n'a pu arrêter petits et grands à fouler la pelouse synthétique du nouveau terrain.

leurs enfants presque aussi propres que lors de leur arrivée.

D'AUTRES MANIFESTATIONS ET UNE PORTE OUVERTE EN SEPTEMBRE

Du fait de posséder un superbe outil comme celui-là, le club réfléchit à de nouvelles manifestations, comme celle qui a été organisée en avril dernier par les seniors du club : le tournoi de tennis ballon. Peut-être des rassemblements éducatifs pour les plus jeunes, continuer à programmer le tournoi de sixte, du foot en famille en fin de saison et

la porte ouverte le 9 septembre 2017 de 10h à 13h.

Cette dernière accueille les nouveaux enfants et propose de jouer gratuitement au football dès l'âge de 5 ans. Cela permet de faire un premier essai, l'enfant peut aussi ensuite revenir les semaines suivantes pour un ou deux autres. C'est la possibilité de rencontrer les éducateurs et les responsables du club, de partager un goûter ou le verre de l'amitié. Les responsables seront aussi présents au forum des associations. Le club remercie sincèrement la municipalité pour ce superbe stade.



En effet, si on fait un petit retour en arrière, lors de la saison dernière entre décembre et mars, seul un match sur environ une bonne vingtaine a pu se jouer. Entraînements des heures de secrétariat pour se conformer aux règlements du district de football 44, des temps considérables au téléphone pour avertir joueurs et dirigeants et de la déception pour tous de ne pas pouvoir jouer un week-end de plus.

La qualité vient se joindre au plaisir de jouer par tous les temps. Les éducateurs peuvent faire leurs séances d'entraînements dans d'excellentes conditions.

Les spectateurs sont accueillis de la meilleure façon qu'il soit, avec le plaisir de pouvoir faire le tour du terrain les pieds au propre. Les parents peuvent aussi avoir une bonne part de satisfaction, du fait de pouvoir récupérer



UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

UNC Bourgneuf/Saint-Cyr/Fresnay



Le mercredi 25 janvier 2017 de 14h00 à 18h00, dans la salle polyvalente de Bourgneuf, les Associations UNC de la commune de Villeneuve-en-Retz se sont réunies. Après des pourparlers en 2016, les trois associations ont décidé de se regrouper. C'est ainsi que la première assemblée générale commune a eu lieu et a permis d'élire un bureau commun pour administrer l'ensemble des associations.

CHORALE LA CLÉ DE SEL



Concert d'été la Clé de Sel

Dans le cadre des « Musicales » de Bourgneuf, la chorale la Clé de Sel vous invite à son concert d'été le samedi 24 juin à 20h00 en l'église de Bourgneuf. De nouveaux chants profanes et de nouvelles pièces classiques seront interprétés lors de ce concert.

La chorale Lac Mélodie de Saint Philbert de Grand Lieu sera invitée à cette occasion.

Les deux chorales œuvrent sous la direction du chef de chœur Dominique Chauvet qui, à cette occasion, dirigera seul tour à tour les 2 chorales puis l'ensemble des choristes, soit plus de 150 chanteurs. Une prouesse à la hauteur du talent de ce chef !

Entrée libre.

ASSOCIATION ÉQUILIBRE HARMONIE DÉTENTE

L'Association de gym douce de Fresnay-en-Retz, qui compte actuellement près de 80 adhérents, s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Les cours se déroulent à la Salle polyvalente de St-Cyr-en-Retz et à la Salle polyvalente de Fresnay-en-Retz, tous les mardis après-midi. Ils sont répartis en trois créneaux horaires : 14h30 à 16h00 ; 17h00 à 18h30 ; 19h00 à 20h30. Les cours sont animés par



Nadine Robin et se réalisent dans la bonne humeur et la convivialité. On pratique le Tai-chi, la méthode Pilates, le stretching, le renfort musculaire, le cardio et tous ces exercices sont basés sur la respiration. Les adhérents ont le choix de pratiquer à mi-temps ou à plein-temps selon les disponibilités de chacun. Pour les personnes qui sont intéressées, nous proposons une séance découverte en juin. Pour tout renseignement sur l'association vous pouvez contacter Sophie GAUTHIER au 06.50.25.77.48 ou au 02.40.21.96.57. Merci

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 2 septembre prochain, la municipalité organisera le forum des Associations. Tous les Villereziens pourront alors s'informer sur les activités proposées et s'inscrire facilement aux activités. Cette année, il aura lieu dans la salle des sports de Fresnay en Retz.

A cette occasion, le Comité des Fêtes de Fresnay, en lien avec la Municipalité, organisera un Marché du Terroir, exclusivement en produits frais régionaux (8 à 12 exposants) qui se déroulera de 9 h 30 à 13h30.

Le programme de la matinée sera distribué cet été dans vos boîtes aux lettres.

CLUB AMITIÉS ET LOISIRS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017 de l'Association «CLUB AMITIÉS ET LOISIRS» de Bourgneuf

Le 24 janvier 2017 eut lieu l'assemblée générale ordinaire de notre association. 98 Adhérents étaient présents, soit 75% des adhérents à jour de leur cotisation.

Monsieur le Président a souhaité tous ses vœux aux participants pour cette nouvelle année et les remercie de leur présence.

Une minute de silence a été demandée pour les adhérents et anciens adhérents décédés en 2016.

Puis le Président a présenté les activités et fait le bilan de cette première année au sein du Club.

Le nombre d'adhérents est légèrement en baisse mais avec les 9 nouvelles inscriptions, nous pouvons considérer que l'effectif est relativement stable.

Au niveau financier, la situation est saine avec un excédent au 31 décembre 2016. Le compte de résultat est présenté, pour la dernière fois, par la Trésorière Tyna Mauduit, celle-ci quitte le conseil cette année, après 11 ans comme trésorière, mais reste adhérente de l'association. Le bilan financier de l'année 2016 est approuvé à l'unanimité

La secrétaire adjointe, Mme ALCARIA Pamela, a présenté le bilan des activités. Puis Mme HUCBOURG Nicole a présenté les diverses sorties de l'année 2016 qui

ont rencontré un bon succès et permis à beaucoup d'adhérents de se retrouver.

L'assemblée s'est terminée par l'intervention de Madame DAVID Pierrette, membre de l'Association « les Historiens du Pays de Retz » : Mme DAVID s'est présentée auprès de l'assemblée et a sollicité les plus âgés pour leur mémoire sur Bourgneuf autrefois.

Pour finir cette journée, nos adhérents se sont retrouvés autour d'un repas cuisiné et servi par GB TRAITEUR de Bourgneuf, repas auquel étaient invités les présidents et leurs épouses des deux autres associations de Villeneuve-en-Retz : « Amitiés Saint-Cyrienne » et « Club du sourire ».



CLUB BILLARD

Club "La Carambole de Retz"

Le saviez-vous ? La Carambole de Retz est un club de billard français se situant sur la place de la Mairie de Fresnay-en-Retz.

Celui-ci permet d'allier détente, convivialité et adresse en le pratiquant. Le club est en attente de nouveaux adhérents et une porte ouverte est organisée lors du Forum des Associations qui a lieu le samedi 2 septembre 2017.

Pour de plus amples renseignements, contacter Monsieur ROLLAND Gérard au 06.84.22.59.14

ÉGLISES ET TABLEAUX

Deux églises de Villeneuve-en-Retz possèdent chacune un tableau : une « Immaculée conception » pour Bourgneuf et « Le martyr de St-Cyr et Ste-Julitte » pour St-Cyr.



« L'immaculée conception » était depuis 45 ans, date du rabaissement de la nef de l'église, dans le clocher de l'église. Le conseil municipal ayant voté la restauration de la dite toile très abîmée, elle a été pris en charge par les ateliers de restauration Legoff en octobre dernier. Après 5 mois de travaux

de la toile et du cadre, il a enfin réintégré l'église pour être admiré par tous. Début mars, le tableau a été raccroché par les services techniques au-dessus de la porte droite (vu de l'extérieur) de la nef en présence des restauratrices, de la commune et des membres de la paroisse.



Dans le même temps, le « Martyr de St-Cyr et Ste-Julitte » a enfin quitté l'église de St-Cyr pour retrouver une seconde jeunesse. Couvert de papier japon depuis de nombreuses années du fait de son très mauvais état, il était devenu invisible pour

les visiteurs. Or ce tableau, inscrit aux monuments historiques, mérite tous les soins du même atelier Legoff qui a procédé à sa dépose fin février. Plusieurs mois de travaux seront nécessaires pour lui redonner tout son éclat. Le châssis devra être entièrement refait. Le cadre et la toile demandent une très grosse restauration. La commune espère une repose avant l'été. Du fait de son classement, la DRAC participe à hauteur de 30% à cette restauration.



THÉÂTRE LES TROIS COUPS

La pièce WEEK END INTIME !

« Quel meilleur endroit pour s'isoler du reste du monde qu'un petit chalet de montagne à plus de 2500 m d'altitude ?

C'est ce que se sont dit nos héros qui ont tous réservé un gîte pour un week-end intime. Seulement, l'agence de voyage, la plus désastreuse de la région, s'est chargée de l'organisation. Vous allez assister, en direct, à un choc des cultures, à des quiproquos, à des « drames » et à des rebondissements.

Nos attachants héros ne ressortiront pas indemnes de cette aventure rocambolesque. »

THÉÂTRE

Les Trois Coups présentent:

WEEK END INTIME

de Evalyne Albouy

1^{ère} Partie assurée par les 3 P'tits Coups
Texte et mise en scène de Michel Rabillor

Les Trois Coups

| FRESNAY EN RETZ | MACHECOUL |
|----------------------|-----------------------|
| Théâtre du Caba'Retz | Espace de Retz |
| 5 MAI à 20H30 | 12 MAI à 20H30 |
| 6 MAI à 20H30 | 13 MAI à 17H00 |
| 7 MAI à 20H30 | 14 MAI à 15H00 |
| 8 MAI à 15H00 | |

Journée rencontre théâtre amateur
Samedi 13 mai
 "Week end Intime" de Evalyne Albouy à 17h00
(et 3 Coups Macheoul)
 "Les Bonobos" de Laurent Nalle à 20h30
(et 3 Coups Fresnay)

Pass de 10 € pour les deux spectacles !
 Réservation sur place
 Réservations au 02 40 02 25 45

RÉSERVATIONS:
06 28 32 30 81

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

TARIFS:
 8€ plein, 6€ réduit
 4€ moins de 12 ans

BIBLIOTHÈQUE

LES ÉCOLES DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE VILLENEUVE-EN-RETZ

Le réseau des bibliothèques de Villeneuve-en-Retz participe cette année au prix « des petits lecteurs du bord de mer » organisé par la librairie « L'embellie » de La Bernerie-en-Retz et qui regroupe six bibliothèques du Pays de Retz.

Ce prix, destiné aux enfants, propose de choisir parmi 6 albums, celui qui plaira le plus aux enfants. Dans ce cadre, les bibliothèques ont mis en place des animations autour de ces albums en direction des écoles de la commune.

Quatre écoles participent à ce prix et prennent part aux animations. En trois sessions, les enfants ont pu découvrir les albums et prendre part à des ateliers tels que création de marionnettes, construction d'une ville, dessin, ...

Le vote a eu lieu dans les écoles la dernière semaine avant les vacances d'avril et le gagnant a été dévoilé lors du salon du livre du 17 avril dernier à la salle polyvalente de Bourgneuf.



DES NOUVELLES DU MOULIN DE L'ARZELIER

L'Association des Amis du Moulin de l'Arzelier poursuit son travail de recherche de financement pour la remise en fonctionnement du moulin. C'est un long chemin fait d'avancées et de retours en arrière. L'important est de ne pas se décourager et d'accueillir avec détermination tous les signes positifs. De ce point de vue, l'année 2016 s'est terminée sur une très bonne note avec l'engagement à nos côtés de la société Valorem. C'est l'entreprise qui a implanté les éoliennes sur les communes de Villeneuve-en-Retz et de St-Hilaire-de-Chaléons. Par contre, la Fondation du Patrimoine attend que l'on trouve de nouveaux mécènes pour nous apporter un soutien concret.

L'association se consacre ces temps-ci à la réalisation d'une nouvelle plaquette de présentation du projet. Cette plaquette sera présentée à des entreprises avec lesquelles nous avons des contacts.

Cette année, nous ne nous associons pas aux journées du patrimoine de pays et des moulins des 17 et 18 juin. En contrepartie, on pense développer notre action lors des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre. En plus des activités habituelles centrées autour de la visite du moulin, nous envisageons de proposer une restauration le samedi soir.

Ce n'est pas encore cette année que les ailes du moulin vont se remettre à tourner, mais notre association est toujours confiante en l'avenir et déterminée dans son action.

Le président

MUSÉE DU PAYS DE RETZ

Association:
Les Amis
du Pays de Retz

**MUSÉE du
PAYS de RETZ**

6, Rue des Moines - Bourgneuf
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ

02 40 21 40 83

apr@museedupaysderetz.fr

www.museedupaysderetz.fr

musée de France



Réaffirmant l'importance de ce lieu incontournable de découverte du patrimoine historique, culturel et naturel du territoire, à destination du plus grand nombre et ce depuis maintenant 50 ans... vous pourrez cette année 2017 y découvrir :

- L'embellissement extérieur et intérieur du site, résultant de plus de 1700 heures de travail assurées en 5 mois par ses seuls bénévoles.



- Des collections et des espaces remaniés.
- De nouvelles expositions ludiques.
- «Quelques personnages ayant marqué l'histoire du territoire de leur passage», qui offrira la possibilité à chaque visiteur de s'amuser en essayant des répliques de casques et chapeaux portés à l'époque ...et de garder un souvenir original en se faisant photographier avec.



«À la découverte des oiseaux du Marais Breton», fruit du travail de notre nouveau partenaire associatif «nature à tire-d'aile», qui permettra d'apprécier notamment un exceptionnel panel photo et vidéo à caractère ornithologique. Son président Michel HUBAUT assurera pour le plaisir des petits et des grands, les diverses animations 2017 du Musée qui seront en rapport direct avec ce patrimoine naturel du Pays de Retz.

Le Musée du Pays de Retz devient également le lieu de départ des sorties «Nature et découverte» de l'association Nature à tire-d'aile !

AVANT - APRÈS



La Grande Rue à Fresnay
au début du 20^{ème} siècle (vers 1910)



La Rue de Pornic en 2017

OBSERVATION DU CIEL - 2^{ÈME} TRIMESTRE 2017

Peu fourni en astres spectaculaires pour l'observateur sans instrument, le ciel de printemps contient cependant quelques objets célestes remarquables.

Arcturus, dans la constellation du Bouvier et située à 37 années-lumière (1 année-lumière = 10.000 milliards de km), est la 4^{ème} étoile la plus brillante du ciel. C'est une géante rouge, en fin de vie, 25 fois plus grosse que notre étoile, le soleil.

Régulus, dans la constellation du Lion, était considérée par les Perses, dans l'antiquité, comme une étoile royale. Située à 78 années-lumière, elle est 5 fois plus grosse que notre soleil.

L'amas de la crèche, détectable à l'œil nu, se révèle remarquable avec des jumelles, dans la constellation du Cancer.

Par contre, le ciel de printemps est le plus riche de l'année en galaxies nécessitant un télescope pour les apercevoir. Seule la galaxie d'**Andromède**, la proche voisine de la nôtre, la voie lactée, est détectable à l'œil nu dans un ciel bien noir et bien observable avec des jumelles.

Un amas de galaxies, proche de la grande Ourse M81 et M82, situé à 7 années-lumière avec M101, belle galaxie spirale est bien visible dans un télescope d'amateur. Les dénominations M correspondent

au n° d'ordre de découverte d'objets célestes par **Charles Messier**, célèbre astronome du 17^{ème} siècle. Dans la galaxie des Chiens de Chasse, un superbe ensemble de galaxies se découvre avec M51 et les célèbres M65 et M66, situé à 35 millions d'années-lumière.

M 51



Ce sont des distances fantastiques qui nous séparent de ces univers îles (dénomination ancienne des galaxies), peuplés de milliards d'étoiles et encore beaucoup plus de planètes ! Et c'est pourtant un tout petit secteur de notre univers. Comment ne pas rêver dans ces milliards de planètes que quelques centaines (milliers !) abritent une vie intelligente ! Toutefois avec notre technologie actuelle, et même en voyageant à une vitesse proche de celle de la lumière, nous ne pourrions jamais nous rencontrer.

Le samedi 1^{er} avril, juste après le crépuscule, **Mercure, Mars, les Pléiades, les Hyades et Aldébaran**, composaient un beau tableau du ciel côté Ouest.

Le 5 avril, la comète **41 P Tuttle** s'est invitée au plus près de la terre, à seulement 22 millions de km et a pu être visible aux jumelles dans la constellation du Dragon (entre la petite Ourse et la grande Ourse).



Au cours de la nuit du 10 au 11 avril, Jupiter (la plus grosse planète de notre système solaire) et la pleine lune ont traversé la voûte céleste d'Est en Ouest.

Le dimanche 7 mai, 2 h après le coucher du soleil, **Jupiter** et la grosse lune gibbeuse sont côte à côte sur l'horizon sud.

Le 21 juin, marque le solstice d'été (le jour le plus long de l'année) ; juste avant le lever du soleil, Vénus très brillante, surplombe un fin croissant lunaire.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Ce qu'il faut savoir sur le danger n°1 du printemps pour les chiens : Les chenilles processionnaires

Peu connue de la plupart des propriétaires de chats et de chiens, la chenille processionnaire du pin représente pourtant chaque année une menace pour nos amis à quatre pattes quand le printemps arrive.



Si elles peuvent paraître inoffensives d'un premier abord, elles sont néanmoins très dangereuses.

Leur corps est en effet recouvert de poils minuscules mais extrêmement urticants et venimeux, qui provoquent de violentes démangeaisons par simple contact avec la peau.



Ces insectes se déplacent en ligne, d'où leur nom. Ils sont aveugles et suivent une chenille de tête. Au printemps, ils descendent des arbres pour s'enterrer sous terre au soleil afin de commencer leur métamorphose en papillon.



Nos amis les chiens, curieux par nature, sont les premiers touchés par ces insectes. Lorsqu'ils jouent ou explorent le monde autour d'eux, ils tombent parfois nez à nez avec une procession de ces chenilles qui descendent d'un arbre pour aller s'enterrer, et ils cherchent à jouer avec, à les lécher ou à les sentir.

cher ou à les sentir.

Pour cette raison, les lésions se situent la plupart du temps au niveau de la bouche ou du museau, voire au niveau des yeux ou de l'appareil respiratoire si les poils des chenilles sont emportés par le vent. En quelques instants seulement, les démangeaisons commencent, et les zones affectées peuvent se propager si le chien cherche à soulager la douleur en se léchant.



Les symptômes à connaître

Si votre chien tente de manger les chenilles :

- Inflammation violente et rapide de la langue et de la bouche,
- Salivation accrue,
- Douleurs intenses,
- Gonflement de la tête, de la langue ou de la bouche (œdème),
- Début de nécrose de la langue (nécessitera une amputation partielle).

Si les poils des chenilles entrent en contact avec la peau :

- Intenses démangeaisons,
- Boutons rouges,
- Œdèmes (gonflement).

Si les poils des chenilles entrent en contact avec les yeux :

- Douleur très violente,
- Endommagement de l'œil,
- Perte de la vue possible si un traitement n'est pas rapidement administré.

Ce qu'il faut faire si votre animal est touché

Une fois que l'animal est touché, la seule chose à faire est de l'emmener en urgence chez le vétérinaire. Les démangeaisons et la douleur, qui peuvent paraître temporaires et sans gravité, peuvent très rapidement dégénérer.



Les deux risques principaux sont un choc allergique violent et une nécrose de la langue, causée par l'inflammation ou l'infection. Dans certains cas extrêmes, l'animal peut même en mourir.

Quelques conseils et informations à retenir

- La chenille processionnaire du Pin sort de son nid pour aller s'enfouir en mars-avril. Cette période présente le plus de risques,
- Éloignez votre chien des zones infestées (les nids et les processions sont facilement visibles),
- Ne vous promenez pas dans les bois par grand vent. Les poils urticants peuvent facilement être transportés par un courant d'air,
- Ne tentez pas de détruire les nids vous-même, mais prévenez votre mairie, qui se chargera du problème.

LE BRULAGE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage.

Des outils, disponibles en mairie, vous apportent des informations sur cette interdiction et les moyens possibles de valoriser vos déchets sans les brûler.

La compétence de salubrité publique relève du pouvoir de police du maire qui veille à l'application de cette interdiction.

Veillez privilégier le dépôt en déchetterie, vos déchets verts seront valorisés.

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

DÉCHETS VISÉS : branches de pelouses, feuilles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT : compostage, broyage et paillage, bûche mulching, apport en déchetterie

La commune dispose : d'un service de conseil et d'accompagnement pour la valorisation des déchets verts, d'un service de broyage et de paillage, d'un service de bûche mulching, d'un service de déchetterie.

Votre Cpm vous informe

Changeons de regard sur les médicaments génériques !



Efficaces, sûrs et économiques, les médicaments génériques représentent un progrès majeur pour notre système de santé. Présents depuis 20 ans en France, ils ont trouvé leur place dans les pratiques de santé. Pour autant, certains d'entre nous restent encore méfiants à leur égard.

Pour y remédier, l'Assurance Maladie, le Ministère des affaires sociales et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) ont lancé une vaste campagne d'information pour renforcer la confiance et les connaissances des patients et des prescripteurs.

Utiliser les médicaments génériques, c'est l'affaire de tous !

En moyenne, les médicaments génériques sont 30% moins chers que les médicaments d'origine. Entre 2010 et 2014, 7 milliards d'euros d'économies ont ainsi pu être réalisés grâce aux médicaments génériques, contribuant ainsi à financer le remboursement de nouveaux médicaments efficaces mais onéreux, contre l'hépatite C ou les cancers par exemple. L'utilisation des génériques permet ainsi de garantir l'accès à l'innovation et aux soins pour tous.

L'Assurance Maladie des Pays de la Loire relaie la campagne auprès des assurés et des professionnels de santé, afin de revenir sur les idées reçues, favoriser la prescription, la délivrance et l'usage des génériques.

Devant les régions Bretagne (2ème) et PACA (3ème), les Pays de la Loire se placent en 1ère position en termes de délivrance de génériques, avec un taux de 86,5% au 30 septembre 2016. Ce taux atteint même 87,8% en Loire-Atlantique. Pour autant, des écarts importants persistent encore entre certains territoires de la région (cf. cartographie de la région).

La progression de l'utilisation des génériques repose sur la mobilisation de chaque acteur du parcours de soins. Des actions vont être menées en priorité sur les territoires dont les résultats sont moins bons, en partenariat avec l'Assurance Maladie, les médecins et les pharmaciens.

Vous êtes âgée entre 50 et 74 ans ? Pensez au dépistage du cancer du sein !



Une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie et c'est entre 50 et 74 ans que les femmes sont le plus exposées. Détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10.

Le meilleur moyen de détecter le cancer du sein, c'est la mammographie de dépistage.

Plus une anomalie est détectée tôt, plus le cancer du sein se guérit facilement.

Si vous êtes âgées de 50 à 74 ans, vous recevez tous les deux ans une invitation pour effectuer une mammographie de dépistage.

Vous n'avez rien à payer !

Lors de la consultation, présentez votre carte Vitale ainsi que le bon de prise en charge qui vous a été transmis avec votre invitation. L'Assurance Maladie règlera directement le radiologue.

MULTISPORTS ADULTES

La section MULTISPORTS ADULTES de la Gilles de Retz organise son premier tournoi de multisports le samedi 13 mai, de 10h à 19h à la salle de sport de Fresnay en Retz

Au programme : volley-ball, basket-ball, hockey, football, ultimate et handball.

Les règles, rappelées avant les matchs, sont adaptées pour que tout le monde puisse jouer.

Equipes mixtes de 8 joueurs - 5 euros par joueur (inscription, café/brioche)

Les récompenses ? Une journée conviviale, le plaisir de jouer ensemble dans un esprit fair-play et la découverte de notre club

Renseignements et Inscriptions jusqu'au 15 avril auprès de:

Mme Nicole Praud 06.88.00.09.79

M. Guillaume Suire 07.60.76.40.89

<http://multisportsgdr.sportsregions.fr/>
multisportsgdr@gmail.com

DRFIP

Accueil personnalisé sur rendez-vous

La Direction régionale des Finances publiques du département de la Loire-Atlantique et des Pays de la Loire informe ses usagers particuliers qu'un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous vient d'être mis en place dans les centres des finances publiques de Nantes Sud, à Rezé, et de Pornic.

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est justifié, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique « Contact »), où ils peuvent, à tout moment, trouver tous les services en ligne et de nombreuses réponses aux questions d'ordre général ou personnel (via leur espace Particulier) ;

Les usagers peuvent également prendre rendez-vous par téléphone (Tél SIP Nantes Sud 02.53.55.13.00 et Tél SIP Pornic 02.40.64.05.05) ou au guichet de leur centre des finances publiques.

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'utilisateur obtienne une réponse, si nécessaire en étant directement rappelé. Il est à souligner en outre que, sur place, les centres des finances publiques sont dotés d'un espace PC en libre-service permettant aux usagers de se familiariser avec les services en ligne de la DGFIP.

CAF

La CAF organise le samedi 30 septembre 2017 à La Beaujoire une journée spécialement dédiée aux assistantes maternelles de Loire-Atlantique. Elles pourront échanger, partager et enrichir leurs pratiques autour de conférences, d'ateliers et de stands.

Au programme :

Le matin

- Une conférence en séance plénière
- De courtes présentations institutionnelles
- La mise en valeur de quelques professionnelles assistantes maternelles.

Le midi

- Un déjeuner offert.

L'après-midi

- 24 ateliers avec intervenants sur différents thèmes autour du « bien vivre son métier » (la communication professionnelle, les gestes et postures, la sophrologie, les jouets pour les enfants ...).
- 7 stands d'information (PMI, IRCEM...).
- 7 stands animés par les Relais assistantes maternelles (RAM) sur différents thèmes (musique, livres, jeux...).

Chacune des 14 500 assistantes maternelles du département recevra une invitation personnelle, par courrier, courant mai 2017.

Plus d'informations et inscriptions en ligne sur www.caf.fr avant le 15 juin 2017

ASSOCIATION EPAL

L'Association EPAL, bureau de Nantes, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponible pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignements et postuler : www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier

Ou adresser un courrier (+CV) :

Association Epal

Catherine Duz

Tour Sillon de Bretagne - 8 Av. des Thébaudières - 44800 Saint Herblain

02 40 40 77 58



ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE



L'Association des Paralysés de France (APF) organise en Loire-Atlantique la 14^{ème} édition de «La Fête du Sourire» du vendredi 12 mai au dimanche 21 mai 2016 : Un moment festif, solidaire et ouvert à tous !

L'opération a pour but de faire évoluer le regard du grand public sur le handicap, mais aussi de collecter des fonds afin de financer les actions menées par l'APF.

Bouquets de fleurs de soleil, kits de plantation, supports pour téléphones portables, perches à selfie, sets de coloriage, pochettes étanches... seront vendus sur 150 stands sur tout le département.

« La Fête du sourire » sera présente dans le département du vendredi 12 mai au dimanche 21 mai 2017 avec :

- La vente des produits « La Fête du Sourire » dans les magasins et entreprises partenaires ;
- Des animations festives (match de gala des Ex-Canaris, randonnée, balade motos de Saint-Nazaire au Croisic, concert au miroir d'eau ...)

Retrouvez les lieux de vente et le programme des animations sur : <http://dd44.blogs.apf.asso.fr/la-fete-du-sourire/> et

Pour plus de renseignements : 02.51.80.68.00 - dd.44@apf.asso.fr

GARANTIE JEUNES

LES PROFESSIONNELS S'IMPLIQUENT POUR NOTRE JEUNESSE : UN 1ER BILAN AVEC LES PARRAINS MARRAINES DE LA GARANTIE JEUNES.

La Garantie Jeunes est un dispositif d'accès au monde professionnel pour les jeunes. L'objectif principal est de leur permettre de multiplier des expériences en entreprises.

De ce fait, les cinq premières promotions de la Garantie Jeunes dans le Pays de Retz ont été parrainées par Mr. Frédéric MACE (Responsable économique à la mairie de ST PHILBERT DE GRAND LIEU), Mme Aurélie PERRAIS (Directrice des Ressources Humaines de l'entreprise MACORETZ), Mr Florent AUDOUIT (Directeur des Ressources Humaines de l'entreprise VINET-POMALIE), Mme Annick AIDING (Présidente de la Mission Locale du Pays de Retz et élue à la commune de CHAUVE) et Mme Hélène BATARD (élue à la commune de VILLENEUVE EN RETZ).



Les parrains ont pour rôle, entre autres :

- de donner aux jeunes une vision positive du monde de l'entreprise,
- de témoigner de leur expérience professionnelle et de celle de certains de leurs salariés,
- d'échanger avec eux sur l'importance « d'acquiescer l'esprit de l'entreprise »,
- de faire découvrir des métiers aux jeunes, de les informer sur les droits et devoirs des salariés en entreprise, de réaliser des simulations d'entretien d'embauche, etc.

C'EST DANS CE CONTEXTE, QUE LA MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ A REUNI LE 2 DECEMBRE DERNIER, LES REPRESENTANTS D'ENTREPRISES ET ELUS QUI ONT ETE LES PARRAINS ET MARRAINES DES PREMIERES PROMOTIONS DE LA GARANTIE JEUNES.

Cette rencontre a eu pour objectif :

- d'une part, de recueillir leurs remarques sur ce parcours de parrains/ marraines et leur positionnement au sein de ce dispositif expérimental ;
- d'autre part, de les informer plus amplement sur l'évolution des jeunes avec la présence des conseillères dédiées, Stéphanie THERET et Gaëlle DESRAYAUD.

Près de 60 jeunes ont déjà intégré cet accompagnement renforcé depuis mai 2016.

Pierre RIHET, responsable de recrutement pour l'agence ADECCO, a témoigné de la plus-value de ce dispositif. Il souligne :

- l'importance d'entendre la difficulté de réaliser plusieurs démarches à la fois pour certains d'entre eux.
- l'implication d'un jeune qui a accepté diverses missions allant de quelques heures à quelques jours, qui a signé récemment un CDI au sein d'une entreprise locale. Il précise que « c'est grâce à l'action du jeune, c'est lui qui a su faire le choix. Il avait un objectif, il s'y est tenu ».

Un accompagnement sur 12 mois : déjà des résultats

Au 1^{er} décembre 2016, **40% des jeunes sont en emploi** (3 en CDI, 4 en CDD de + de 12 mois, 10 en CDD de moins de 6 mois, 2 en contrat d'alternance d'une durée de 24 mois).

Le dispositif Garantie Jeunes s'adresse aux jeunes chercheurs d'emploi de 18/25 ans. Deux sites existent sur le Pays de Retz : Machecoul et Saint Brévin les Pins.

Besoin d'information ? Contactez la Mission Locale du Pays de Retz au ☎ 02.40.02.38.45.

Contact : Mission Locale du Pays de Retz - Tel : 02.40.02.38.45 - site : www.mlpaysetz.com - mail : contact@mlpaysetz.com
6 antennes de proximité (Legé, St Philbert de Grand Lieu, Ste Pazanne, Machecoul, Pornic, St Brévin les Pins).

ASSOCIATION LIMÉMO



L'association Limémo, avec le soutien de la CAF de Loire-Atlantique et des associations périscolaires et d'accueil de loisirs du territoire, propose

Des café-parents, moments conviviaux proposés aux parents pour se rencontrer et échanger sur leur place de parent.

Ils ont lieu le samedi matin de 10h30 à 12h00 et sont itinérants sur le Pays de Retz :

- 13 mai, accueil périscolaire de Rouans, en partenariat avec l'association Les P'tites Fripouilles,
 - 10 juin, salle "La petite Maison" de Port Saint Père, en partenariat avec l'association Anim'action,
 - 1^{er} juillet, salle de restauration scolaire de Chéméré, en partenariat avec l'Association Famille Rurale Chéméré.
- Les café-parents sont animés par deux professionnels de l'association.

Des groupes d'échanges pour les adolescents ainsi que des groupes d'échanges pour les parents d'adolescents, ces temps conviviaux ont pour objectif d'accueillir les questionnements des participants et d'échanger sur les relations familiales.

Ces groupes ont lieu à la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz chaque mois, 60 impasse du Vigneau 44680 Sainte Pazanne :

Les groupes sont animés par deux professionnels de l'association.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, merci de vous adresser à l'association Limémo au 07.81.89.89.66 ou par mail associationlimemo@gmail.com.

Retrouvez nos actualités sur [facebook.com/associationlimemo](https://www.facebook.com/associationlimemo)

Association Limémo

La Gaule Nantaise **BOURGNEUF en RETZ**
Villeneuve en Retz 44

Du vendredi 26 Mai 2017 à 14h00
Au dimanche 28 Mai à 12h00

ENDURO CARPE
Engagement 120 € par équipe

Chariot conseillé

Lots : 350 €, 250 €, 150 €, + divers autres lots

Renseignements et inscriptions:
collectifcarpe@orange.fr

Jacques HERMANT 06.78.88.99.65

SAINT CYR EN RETZ
21 MAI 2017

RANDO VTT PEDESTRE

VTT : 25, 35 et 45 Km
VTC : 25 Km
Pédestres : 12, 16 et 25 Km

Plus un parcours poussette de 6 Km

Tarif rando : 3€ par personne et 4€ pour les enfants de +12 ans et licenciés.
parcours poussette : 2,5€ par personne, gratuit pour les - de 3 ans.

ORGANISÉ PAR L'ÉCOLE STE JULITTE ST CYR EN RETZ

Samedi 2 Septembre
de 10h à 13h

Forum des Associations et Maché du Terroir

Salle des sports de
Fresnay en retz

Villeneuve en retz
Plus d'infos sur www.bourgneufretz.fr ou www.fresnayretz.fr

DÉVAL' PENTÉ
St CYR EN RETZ
10 septembre

2 Pistes de 300 et 500 m

1 Bâche savonneuse

De 10h à 17h
Participation 5€

Restoration sur place

casque et gants obligatoires
véhicules non motorisés seulement

Facebook: Ogecapel Stejulitte

VILLENEUVE EN RETZ
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
DE BOURGNEUF EN RETZ

du 12 AVRIL au 17 JUIN 2017

REMUE-MENINGES

C'est le jeu!

Sudoku
Trivial Pursuit

BOURGNEUF EN RETZ

SAMEDI **22** JUILLET 2017 à partir de 18 h 30

FÊTE des PUYMAINS

FEUX D'ARTIFICE

MOULES FRITES - GRILLADES

CONCERTS GRATUITS

NO SMOKING
ARCADYA
LES PASSAGERS DU GAWENN

U express
Ouvert le Dimanche Matin
Route de PORNIC - 44580 BOURGNEUF EN RETZ
Tél. 02 40 21 40 60

17^{ème} CONCENTRE U.S. & ROCK N ROLL KULTUR

4, 5 & 6 AOUT 2017

LES BURNERS

BOURGNEUF EN RETZ (44) (Commune de villeneuve en retz)

EXPO VEHICULES US & ANCIENS
STAND, BAR ET RESTAURATION
BALLADE DIMANCHE 6 DEPART A 10 H 00

DJ FIFI

Koolgraph Street Illegal

Programme des concerts :

- Vendredi 4 Aout : Steve and the ghosts tri, It willis and the new swingers
- Samedi 5 Aout : The willing lodgers
- Samedi 6 Aout : Hot slap, Hot red 56, The rocking boys, The southerners
- Dimanche 6 Aout : Hurricane hop, Marilyn and the rockin bombs, Willing lodgers

Escapade Agricole

6^{ème} édition

Dimanche 10 Septembre 2017

Villeneuve en Retz

DEPART 8h30
Ferme Benoit Ferré à la Coussais

En voiture ou à vélo, toute la journée découvrez gratuitement une partie du patrimoine agricole de la commune. Pensez au pique-nique pour le midi.

BOURGNEUF EN RETZ

Commune de Villeneuve en Retz

SAMEDI 11 JUILLET 2017

LA RAND'O S'COURS

VTT : 25-35-45 KM VTC : 25 KM
PEDESTRE/ RUNNING : 12-16-25 KM

- RAVITAILLEMENTS SUR LES PARCOURS
- CAFE ET BRICHOE AU DEPART
- BOISSON ET SANDWICH A L'ARRIVEE
- AIRE DE LAVAGE VELOS

SUR L'AIRE D'ARRIVEE DEVEZ POMPIER LE TEMPS D'UNE INITIATION

HOP! HOP! HOP!

Inscription de 7h30 à 9h30 SALLE OMNISPORT DE BOURGNEUF
TARIF : 5€ / 2€ (-12ans)
ORGANISE PAR LES SAPEURS POMPIERS

Les Motards ont du Coeur 4^e

9^{ème} Edition 2017

Balade Motos Sur Noirmoutier

8 € / : repas inclus, pour la promotion des dons : de sang, d'organes, de moelle

Dimanche 21 mai
BOURGNEUF en Retz
Départ 9H30

Préinscription : au : 06.88.85.34.21
Ou par courriel: martine.padiou@wanadoo.fr

Don du Sang, Don du Coeur, FRANCE ADOT, U.D. 44

Associations pour le Don de Sang Bénévole de Bourgneuf/les Moutiers en Retz, Legé, Sainte-Pazanne, Machecoul, Ferric et Saint-Pere en Retz